

**A S S E M B L É E
G É N É R A L E
ET RAPPORT D'ACTIVITÉ
DE LA MAISON POPULAIRE**

**PARTICIPEZ À LA VIE
DE LA MAISON POP !**

VENDREDI 11 MARS 2022 À 19 H



9bis rue Dombasle - 93100 Montreuil - Tél. 01 42 87 08 68

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

- Mot de la Présidente
- Rapport moral et financier 2021
- Synthèse des activités saison 20/21
- Perspectives et budget prévisionnel 2022
- Tarifs des activités 2022/2023
- Présentation des candidat·es au Conseil d'administration
- Modalités des élections des membres du Conseil d'administration

Sylvie Vidal, Présidente



SOMMAIRE

PAGE 3	Les acteurs·trices de la Maison populaire
PAGE 4	Le rapport d'activité 2021
PAGE 10	Photographies des actions
PAGE 16	Statistiques
PAGE 19	Bilan et compte de résultat
PAGE 21	Budget prévisionnel 2022
PAGE 25	Le procès-verbal de l'AG 2021
PAGE 32	Statuts de la Maison populaire
PAGE 34	Règlement intérieur
PAGE 36	Fiche de candidature et formulaire en ligne

Participer au Conseil d'administration, c'est faire vivre son association car c'est avant tout les membres qui la composent qui font vivre les valeurs qu'elle défend.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ADHÉRENT-ES ÉLU(E)S

à l'issue du Conseil d'Administration
du 13 avril 2021

MEMBRES DU BUREAU

Vidal Sylvie, Présidente
Artaud Benoit, Vice-président
Marie Flury, Secrétaire générale
Virginie Rochetti, Secrétaire adjointe
Forcinal Gilles, Trésorier
Julienne Turan, Vice-trésorière
Marylène Grenapin, Secrétaire Commission des Bâtiments
Forcinal Rose-Marie, Secrétaire adjoint
Prosper Ternisien, Secrétaire Commission Convivialité
Marie-Calixte Emmanuel, Secrétaire adjointe
Cattelain-Lopez Xavier, Secrétaire Commission Communication
David Lefevre, Secrétaire Commission Jardins & AMAP
Cattelain-Lopez Xavier, Secrétaire adjointe

Adhérent-e-s Titulaires

Anceau Serge, Artaud Benoît, Flury Marie, Forcinal Gilles,
Forcinal Rose-Marie, Garnier Thérèse, Hudelot Kiong-Hi, Levet
Claire, Marie-Calixte Emmanuel, Ternisien Prosper, Turan
Julienne, Vidal Sylvie, Bembaron Mattia, Cirac Stéphanie, Nizard
Félix, Prompsy Doryane, Grenapin-Chaulet Marylène, Cattelain-
Lopez Xavier, Salzschtain Marie-Pierre, Schonwald Cédric,
Bousslama Myriam, Briatte Christian, Lefevre David

Suppléant-e-s

Chirescu Suzanne, Pacreau Marie-Christine

LES MEMBRES DE DROIT

MUNICIPALITÉ

Heugas Anne-Marie, Conseillère municipale, Mbarki Amin,
Conseiller municipal, Leleu Nathalie, Conseillère municipale,
Galera Richard, Conseiller municipal, Lorca Alexie, Adjointe au
Maire déléguée à la Culture et à L'éducation Populaire, Vemclefs
Denis, Directeur du Développement culturel

MAISON POPULAIRE

Gacon Pauline, Directrice,
Jimenez Lisa, Représentante du personnel titulaire
Besson Mathieu, Représentant du personnel suppléant
Andrieux-Gallet Angèle, Représentante des professeurs

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Brault Véronique, ACS-SIGMA

L'ÉQUIPE

Direction
Pauline Gacon

Communication-relations publiques
Amélie Simon Thézé

Administration
Céline Weeger

Comptabilité
Martine Rocca

Site Web, graphisme
Mathieu Besson

Régisseur technique
Mickaël Leblond

Coordination des actions culturelles
Centre d'art & Secteur Arts plastiques
Adélaïde Couillard

Médiation du Centre d'art et Secteur Langues & écriture
Juliette Gardé

Attachée à la production et à la médiation
Olivia Ipek

Multimédia et Pop [lab]
Alice Giordani

Secteur Musique
Lisa Jimenez
Caroline Kaufmann, remplaçante

Secteurs Danses et Théâtre, Corporel et Sportif
Thierry Rougié
Simon Larcher, remplaçant

Chargé de mission, *Le Cycle des Veilleurs*
Romain Hatton

Volontaire en Service Civique
Lisa Johnsen

Accueil et standard
Malika Kaloussi & Alexandre Dewees
Claire Michta, remplaçante

Sécurité des bâtiments
Gérard Dewees

Propreté des bâtiments
Serge Heyman, Ghislaine Martin, Florence Trurpin

ET L'ÉQUIPE DES 87 PROFESSEURS

SE PRÉSENTER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vous pouvez vous présenter via [le formulaire en ligne](#).

Une fiche de candidature est disponible en dernière page.

RAPPORT D'ACTIVITÉ LA MAISON POP EN 2021

« Vous ne pouvez pas épuiser la créativité. Plus vous l'utilisez, plus vous en avez. »

Maya Angelou, écrivaine, poétesse et fervente défenseuse des droits des Afros-Américains.

À l'heure où le minuscule et le microscopique sont devenus notre réalité virale la plus tangible, à l'heure où tout spectacle, film, exposition et toutes œuvres ont été privés de nos yeux dévorants ; au moment où nous ne sommes plus spectateur-ices du vivant, quelle place est laissée à la créativité ?

C'est avec cette interrogation chevillée au corps que la Maison populaire a tenté de tracer ses multiples perspectives de reprise, semées de « stop and go », une réalité partagée par tous les lieux de culture. Cette année 2021, faite de fermetures et de restrictions, fût pour la Maison populaire la deuxième année marquée par la pandémie de COVID-19. On espère la dernière. Gageons que la Maison populaire ne sera pas en reste d'allégresse en 2022 et pourra renouer avec des salves de créativité bien présentes et bien vivantes dans tous ses quartiers. La Maison Populaire remercie tout particulièrement l'ensemble de ses équipes qui ont porté avec énergie et détermination la programmation culturelle et dispensé les cours à distance pour que chacun-e ait accès à une pratique culturelle, artistique et sportive essentielle.

LES OBJECTIFS 2021

- Accentuer la dynamique collective des pratiques intergénérationnelles à travers de nouvelles activités hebdomadaires, mensuelles et des stages ponctuels.
- Poursuivre une année curatoriale engagée et réflexive à l'adresse de tous les publics : le cycle *NO NO DESIRE DESIRE* du curateur Thomas Conchou et la création d'un format festival, le *NO NO FEST*
- Faire advenir le rayonnement territorial et professionnel de la résidence d'artiste avec *Détente institutionnelle* de Lou Masduraud.
- Enrichir des partenariats culturels et d'émancipation populaire à travers des projets ouverts et à co-construire avec les adhérent-es avec *Le Cycle des Veilleurs* de Joanne Leighton.
- Penser la Maison populaire comme une plateforme d'échange de savoir et de sciences avec la mise en place des parcours Universités au Pop [lab].

QUE S'EST-T-IL PASSÉ EN 2021 ?

LA VIE DE LA MAISON, DU PROJET ET DE L'ÉQUIPE EN TEMPS DE PANDÉMIE – ÉPISODE 2.

UNE MAISON RÉSISTANTE :

L'association a maintenu une offre culturelle et artistique, scientifique et sportive, de qualité et accessible. L'équipe des professeur-es, a marqué la transition vers le numérique et a assuré les

cours en ligne. Sur ses **119 activités hebdomadaires, 105 activités ont pu être réalisées en ligne**. Les activités pour enfant ont eu lieu sur place les temps où cela a été autorisé. Derrière les portes fermées aux plus grands de la Maison populaire, ça s'activait ferme : ateliers hebdomadaires pour enfants, rénovation du salon par l'équipe et de jeunes architectes, créations céramiques pour détourner les institutions avec l'artiste Lou Masduraud et résidence d'artistes de musique et de danse pour nourrir de futures Nuits pop.

UNE IMPLICATION FORTE DANS LA MOBILISATION POUR LA RÉOUVERTURE DES LIEUX CULTURELS :

La Maison populaire a œuvré pour la réouverture des lieux culturels en 2021 et a participé à la mobilisation des acteurs culturels pour la sanctuarisation des aides financières. La Maison populaire s'est engagée auprès des partenaires institutionnels par la création de propositions culturelles et artistiques innovantes et de qualité à l'été et des chantiers pour améliorer les conditions d'accueil du public. Mobilisée et représentée dès le 4 mars lors de l'occupation des théâtres en France et des rassemblements à Montreuil, la Maison populaire a défendu une culture essentielle. Inscrite dans les réseaux de TRAM pour l'art contemporain et du MAAD93 et du RIF pour les musiques actuelles, la Maison pop a pris part aux concertations et actions pour continuer à rendre visible le travail des artistes, musicien-nes et commissaires d'exposition.

Chronologie impacte 2021 – La pandémie et les conséquences sur la Maison pop – Année II.

- 4 janvier 2021 : Reprise des activités pour enfants (hors activités physiques et sportives) sur place et dans le respect des horaires de couvre-feu à 18 h. L'ouverture des expositions n'a pas été annoncée tandis que les galeries peuvent rester ouvertes. Couvre-feu sur l'ensemble du territoire de 18 h à 6 h du matin. Organisation du planning des activités de la Maison populaire pour permettre le maintien des cours enfants sur place, hors activité physique et sportive jusqu'à 18 h et la mise en place des activités en ligne pour les cours après 18 h, principalement pour adultes.
- 5 janvier 2021 : les activités encadrées à destination exclusive des personnes mineures, à l'exception des activités physiques et sportives, restent autorisées. La Maison populaire maintient ses portes ouvertes pour les activités destinées aux mineur-es (hors activités physiques et sportives) les mercredis et samedis. Ne sont donc concernées à la reprise sur place les mercredis et samedis que les activités arts plastiques & arts visuels, théâtre & musique & Pop [lab]. Aucune date de reprise des activités physiques et sportives et pour adulte n'a été annoncée.
- Jusqu'au 13 février 2021 : Prolongation de l'exposition *La*

clinique du queer de Thomas Conchou lancée le 28 septembre 2020, visible uniquement pour les enfants et les professionnels.

- 13 mars : Mise en place de l'exposition *The many faced god-dess* de Thomas Conchou, visible uniquement pour les enfants et les professionnels jusqu'au 18 mai. Impossibilité d'organiser des visites pour des groupes.
- 19 mai 2021 : Réouverture des lieux culturels et reprise des activités de la Maison populaire sur place dans le respect du couvre-feu de 21 h, à l'exception des activités physiques et sportives proposées en plein air pour certaines, et en ligne.
- 6 juin 2021 : Début des inscriptions pour la saison 22/23 toujours en période de restrictions sanitaires.
- 9 juin 2021 : Reprise des activités sportives et physiques en intérieur. Couvre-feu à 23 h.
- 20 juin 2021 : Fin du couvre-feu à 23 h. Rattrapage de sessions d'ateliers hebdomadaires jusqu'au 13 juillet 2021.
- 8 juillet 2021 : Reprise des concerts en intérieur à la Maison pop et festival *NO NO FEST*.
- 13 juillet : Fermeture estivale de la Maison pop
- 30 août : Annonce de la mise en place du pass sanitaire pour les plus de 16 ans, mesure concernant la Maison pop
- 21 septembre : Reprise des activités hebdomadaires avec masques et restrictions de jauges par activité. Embauche de personnel pour le contrôle du pass sanitaire. Masque obligatoire pour les plus de 11 ans.
- 30 septembre et 1^{er} octobre : Pass sanitaire pour les 12 à 16 ans. Premier Concert à 75% de la jauge assise et masquée soit 75 places au lieu de 100 places.
- 10 décembre : Interdiction de consommation et fermeture des bars dans les salles de concert
- 24 janvier 2022 : mise en place du pass vaccinal. Masque obligatoire pour les plus de 6 ans.

UNE MAISON CRÉATIVE

La deuxième édition du Festival des Monstrations s'est tenue du 1^{er} au 5 juin 2021, soit deux jours de plus qu'en 2020. Connecté, ce festival donne à voir les créations en ligne des amateurs. Au programme : des reprises de « Take Five » de Paul Desmond par le Ukulélé Club Orchestra, des musiques du « Parrain » par les Jazz Band Moon Pop et Pop'hot, des céramiques réalisées par des adultes, des dessins d'enfants représentant les œuvres de Sabrina Röthlisberger Belkacem exposées dans *the many faced god-dess*, une exposition photographique, la Pop'House Choir interprétant *Pastime Paradise* de Steevie Wonder, des œuvres pratiquées en modelage, des design d'objets jouables connectés, une fabrique de bruits Low Tech, une fashion tech workshop, des morceaux et des lectures à écouter sur son canapé.

À l'été, la Maison pop était fin prête à accueillir tous ses adhérent·es et déterminée à proposer des soirées à l'imaginaire libre. Ainsi, les cours ont de nouveau fait vibrer de musique, de rires, de chants et de questionnements la Maison. Parti combattre l'insomnie du monde, le commissaire d'exposition Thomas Conchou a réalisé deux expositions *La clinique du queer* et *The many face god-dess* et inventé le *NO NO FEST*, un festival toutes formes dehors des pratiques queer du 9 au 11 juillet 2021. Deux concerts aux accents salvateurs, Tigre d'eau douce - Laurent Bardainne et les Scènes nomaades avec Dj Karami et la performance Apaches de Saïdo Lelouh, sur la place Jean Jaurès et dans les rues de Montreuil, ont permis d'apaiser les cœurs.

À l'automne, trois femmes, trois artistes, portent des expériences collectives audacieuses et édeniques. Joanne Leighton, chorégraphe de l'universel, nous invite à scruter le regard, à travers 365 jours de veille lors du projet *Le Cycle des Veilleurs*, à l'aube et au crépuscule, depuis un sommet culminant de la cité. Chaque personne s'engage à veiller dans cette ronde de regards, collaborative et visionnaire où tout humain compte. À partir des gestes de carrosserie et mécanique, la cinéaste et photographe Randa Maroufi partage un nouveau regard sur des scènes familières d'apprentissage jouées par des hommes et incarnées par des femmes, *Les intruses*. Au Centre d'art, Lou Masduraud, artiste des fantasmagories invitée par le curateur Thomas Conchou, compose un *system soupir* fait d'entrelacs, de contorsions et de possibilités d'évasions pour nous pousser à voir le monde à l'envers. On libère le mouvement avec le *Moteur idéal* de Nils Alix-Tabeling et Justin Fitzpatrick pour la *Nuit blanche*, et les platines avec Inigo Montoya et leur post-pop, les voix ciselées de Gisèle Pape, Laetitia Shériff et UssaR et le flow de Catastrophe. 2021 a vu la seconde Nuit pop advenir, rendez-vous, dédié à la rencontre des cultures artistiques pros & amateurs. La chorégraphe Serena Malacco a imaginé *Mini Jukebox*, un jukebox vivant où chacun choisit grâce à une application ses chansons préférées. Les chansons les plus votées lors de cette nuit pop sont interprétées par des danseurs. Sur fond de musique disco, la performance sensible *Oracle fever* d'Émilie Labédan fait naviguer entre mystères divinatoires et corps galvanisé. Le duo de danseuses Marion Carriau et Magda Kachouche dévoile sa présence sous les abîmes d'une grande masse, bête immense et sonore. Des ateliers de Jam danse, massages shiatsu, raku utopique, BD et écriture, ou encore de chorale instantanée complètent la programmation.

UNE MAISON EN FABRICATION : ON VOUS ACCUEILLE! AGORAPOLIS

Afin de répondre à la commande de réaménager l'espace d'accueil du bâtiment administratif de manière collégiale, plusieurs lignes directrices ont guidé la réflexion des deux jeunes architectes Alice Derlon et Eleonora Gigantesco.

D'abord la volonté de révéler l'identité de la Maison Pop, lieu d'éducation populaire, de manifestations artistiques et politiques, mais aussi foyer de mariages affectifs et créateurs. Aujourd'hui, les espaces du bâtiment administratif ne reflètent pas la singularité complexe des relations qu'il active, noue et entretient entre arts et habitants; ils semblent comme en attente...

Il leur est apparu indispensable d'amener aux yeux des usagers, tant des visiteurs, que des adhérent·es et des salarié·es, la perspective d'une reconnaissance de la philosophie du site.

Ensuite, la contrainte de la temporalité du projet, en amont des futurs travaux qui suivront dans les prochaines années, a guidé les architectes vers une volonté de manipuler l'existant plutôt que d'y ajouter trop de nouveaux éléments. Elles ont choisi des propositions qui grâce à un impact visuel fort, peuvent mener des changements d'usages.

Nous avons donc choisi d'appuyer un axe chromatique fort, afin de rappeler le caractère de la Maison, de répondre à la contrainte de la temporalité et d'identifier les usages des espaces selon les exigences du cahier des charges.

La couleur s'approprie l'espace et investit tant les surfaces que les éléments de mobilier dans la volonté d'incarner les pratiques existantes et d'assouplir leurs entrelacements. Une couleur caractérise le sol, les murs et le plafond des zones de passage, comme les accès, les liaisons et le couloir ; alors qu'une autre couleur identifie les espaces de convivialité, de

veille, d'échange et de vie. Les tonalités, les motifs et les formes sont à décider ensemble et peuvent aussi faire l'objet de la consultation. Enfin, notre réponse au cahier des charges vise à créer une salle conviviale et d'échange pour le public, tout en respectant les conditions de travail des salariés. Ainsi le point d'orgue de l'intervention tient à accorder la partition d'un pôle administratif extrêmement fusionnel. Pour consacrer un vrai espace au public nous proposons une structure de gradins en bois, où le public peut s'installer, travailler, prendre un café et se réunir. Le gradin inférieur est indépendant et nomade ; il se déplace selon les exigences. Les contremarches de la structure sont escamotables de manière à multiplier les zones d'affichage lors des expositions.

Un système de rideaux séparatifs hiérarchise la porosité des espaces et les nuisances sonores. La partie centrale sera ouverte selon le créneau prévu dans le programme interne, autrement les rideaux seront fermés. Cette séparation légère et flexible permet d'envisager une ouverture totale de la salle pour profiter de la surface de la pièce, dans le cadre des soirées par exemple.

À la frontière de l'Agora et du bureau mixte, face au rideau, un mobilier adapté à des activités de lecture, dessin et travail appellera à investir l'entre-deux sans avoir nécessairement besoin d'un échange direct avec le personnel.

Alice Derlon et Eleonora Gigantesco

UN CHANTIER PARTICIPATIF :

Pensé comme un acte culturel, ce chantier participatif a conduit l'équipe de la Maison pop à réinventer son lieu d'accueil des publics, en temps de pandémie. A partir de consultations ouvertes sur les usages actuels et des futurs possibles, les deux jeunes architectes ont imaginé ce salon ludique et lumineux comme un écran propice au dialogue simple et direct avec ses visiteurs et usagers. Entièrement modulable, ce salon peut accueillir des conférences, projections, débats, stages, performances mais aussi un bar les soirs de Nuits Pop, des « co-workers » en journée et les sessions d'inscriptions aux activités de la Maison pop, tout au long de l'année. Habiter pour faire émerger un programme architectural impensé, pour inviter, pour recevoir et pour créer des liens entre l'équipe de la Maison pop et le public, tel est le dessein du chantier participatif de ce salon.

ON VOUS ACCUEILLE! NOUVEAU CENTRE D'ART !

Afin de poursuivre la démarche de professionnalisation du Centre d'art et de l'accompagnement des commissaires d'exposition et des artistes en résidence, il a été pris la décision de construire un Centre d'art des modularités. Il s'agit de démultiplier les scénographies possibles des cycles d'exposition et d'améliorer l'efficacité des montages et démontages à travers la construction de cimaises amovibles et d'un espace de stockage dédié et adapté. Deux établis mobiles sont également conçus pour permettre la transformation du Centre d'art ou tout autre espace disponible en atelier occasionnel et de répondre ainsi aux éventuels nouveaux usages du Centre d'art. Ce chantier a été mené conjointement par Mickael Leblond, régisseur technique de la Maison populaire et Éric Caillou, régisseur concepteur, assistant de longue date de l'artiste Annette Messenger et travaillant régulièrement avec l'équipe du Centre d'art, depuis plusieurs années.

UNE COMMUNICATION TERRITORIALE ET CONNECTÉE

En 2021, l'identité visuelle de la Maison pop s'est parée de couleurs corail, gris et bleu tout au long de la saison et s'est déclinée sur tous

les supports : plaquette des activités, carte d'adhésion, affiches des concerts...

Déjà connectée en 2020, la Maison pop a continué sa communication en ligne et a renforcé sa présence digitale afin de garder le lien avec ses adhérent-es et aller au-delà de tous les publics. L'augmentation du nombre de postage de contenus a permis d'informer le public durant le quatrième confinement au printemps 2021, que ce soit pour les activités en ligne proposées pour les adhérent-es ou par exemple avec la vidéo de l'exposition *la clinique du queer*, qui proposait une visite virtuelle avec le commissaire d'exposition Thomas Conchou.

La stratégie de communication a axé le déploiement de la campagne pour le festival *NO NO FEST* et la nuit blanche en octobre 2021 (Moteur idéal) uniquement via de la communication digitale (visuels créés par la graphiste Roxanne Maillot en ligne, inscriptions pour le festival uniquement en ligne). Des sponsorisations web via Facebook et Instagram ont été déployées pour annoncer le *NO NO FEST*, des concerts et la *Nuit pop #02*.

En 2021, le lancement du projet *Le Cycle des Veilleurs* a nécessité la création d'un site internet spécifique, qui a été réalisé en interne par l'équipe communication. Des supports inhérents au projet ont été créés, à savoir des flyers et affiches pour communiquer autour du cycle avant le lancement du projet et pendant le projet, ainsi que des roll up qui se déploient à la Maison du Parc et à la Maison pop. L'installation de l'objet-abri et le temps d'une veille ont été filmés par un réalisateur à l'aide d'un drone et caméras embarqués.

ATELIERS, LA FABRIQUE CRÉATIVE

2021, a été une année de redéploiement des activités en ligne pendant la période de fermeture administrative de la Maison populaire dans le cadre de la lutte contre le COVID-19. Les différentes pôles d'activité ont maintenu pour la plupart leurs activités.

ARTS PLASTIQUES

Depuis quelques années, le secteur des arts visuels de la Maison populaire connaît un vif engouement et les espaces disponibles dédiés à ces activités ne suffisent plus à répondre aux demandes d'inscriptions et de nombreuses personnes se retrouvent alors inscrites sur liste d'attente (enfants et adultes). À présent, le secteur des arts plastiques de la Maison populaire propose un large panel de cours pour les adultes et les enfants, à partir de 4 ans, dans plusieurs champs de pratiques, et que le dessin (via le crayon à papier, le fusain, le pastel, l'encre, etc.) et de sa mise en couleurs (en travaillant les techniques de la gouache, de l'acrylique, de l'aquarelle, du pastel, etc.), sur des sujets de toutes natures avec un cours spécialement dédié au dessin anatomique d'après modèle ; Des ateliers dédiés à la mise en volume permettent quant à eux de s'expérimenter au façonnage de l'argile, dans le cadre des ateliers de modelage d'après modèle vivant ou des cours de céramique, mais également par l'apprentissage de la mosaïque. La photographie n'est pas en reste, puisque plusieurs ateliers spécifiques proposent de pratiquer cet art de la prise de vue, soit par le développement argentique, le traitement numérique ou la spécialité de la prise de vue en studio. Le secteur a su s'adapter aux mutations démographiques de la ville de Montreuil, en proposant des activités dédiées à l'initiation aux pratiques d'arts plastiques et visuels pour les plus petit-es.

De nombreux stages viennent ponctuer le parcours des séances de cours hebdomadaires, permettant ainsi aux adhérent-es de poursuivre l'apprentissage de leur pratique artistique via une thématique ou une méthode inédite. Ainsi des stages de photographie

ont permis d'aborder au fil des années des techniques pointues (tirages sur papier baryté, tirages sur plaques de céramique, etc.), des **stages d'initiation au raku** ont permis d'apprendre les méthodes de cuisson japonaise ancestrale de la céramique, etc. Ces stages s'adressent à tous·tes, aussi bien aux débutant·es qu'aux personnes non encore adhérent·es à la Maison populaire. Ainsi, la création de **stages de modelage en famille** ont pu favoriser un temps d'échanges et de création privilégié entre les parents et leur(s) enfant(s).

Les professeur·es du secteur arts plastiques ayant déjà su réinventer leur manière d'enseigner dans la configuration du premier confinement ont su réagir avec souplesse et rapidité à chaque nouvelle suspension ou retour des cours en présentiel. Les enseignements alternatifs à distance qu'ils·elles avaient créés en 2020 ont permis d'assurer avec le moins de perturbation possible une continuité pédagogique malgré une année fragmentée.

THÉÂTRE ET DANSE

Mises en place en 2020, la danse Lindy Hop et le Waacking Dance forts d'un vif succès, ont été reconduits. En 2021, trois nouvelles activités ont été créées, avec deux cours de **Théâtre d'objet et marionnettes** pour les enfants de 4 à 6 ans et pour les enfants de 7 à 10 ans; et un atelier de **Théâtre d'improvisation**, afin de permettre à des nouveaux inscrits et débutants de s'essayer au théâtre. On enregistre une baisse de fréquentation de 21% avec 497 contre 628 l'an dernier, expliquée par la fermeture des cours sur place entre janvier 2021 et le 19 mai 2021. **Lindy hop, Waacking Dance, Danse Bollywood** ont pu être dispensés en ligne.

CORPOREL ET SPORTIF

Le secteur Corporel et sportif est sans aucun doute l'un des plus importants secteurs en termes de nombre d'adhésions à l'instar du secteur Musique. Il s'articule autour de trois piliers principaux, à savoir, la gymnastique, les arts martiaux et la relaxation. Il s'impose par la qualité de son enseignement et par la richesse et la diversité qu'il propose. Au niveau des inscriptions, leur nombre est de 841 contre 1034 l'an dernier, soit une baisse significative de -19 %. La répartition est de 555 adultes pour 286 enfants, soit 65 % d'adultes et 35 % d'enfants. Deux ateliers en famille ont été créés: le yoga et la baby Gym. Cette année, la Maison pop a acheté un grand nombre de licences sur la plateforme ZOOM pour permettre à tous les professeurs de mettre en place les ateliers à distance. Même si ce sont les cours de relaxation et de gymnastique qui se prêtaient le mieux à cet exercice, tels que les yogas, les cours de Fitness et de Gym suédoise, de nombreux professeurs ont réussi à adapter leur enseignement pour bénéficier des cours à distance et maintenir un lien avec les adhérent·es. Ainsi, les cours de judo ou de cirque ont proposé des exercices d'échauffement et de travail de la souplesse pour que les enfants conservent une pratique sportive adaptée au cours initial. Les Ateliers de sophrologie et de Qi Gong ont également été pratiqués en ligne par une majorité de nos adhérent·es.

MUSIQUE

Le secteur Musique se positionne aujourd'hui comme l'un des maillons phares du nouveau projet de la Maison populaire, avec 656 adhérent·es en 2021 dont un tiers d'enfants de moins de 15 ans. Son offre fortement inscrite dans une démarche d'éducation populaire se prolonge alors vers plusieurs terrains d'expérimentation pour notamment : toucher la jeunesse adolescente, développer un pôle musiques actuelles dans les pratiques, et enfin, permettre et construire les échanges entre musicien·nes amateurs et professionnels, en lien direct avec la programmation musique de la salle de spectacle.

Le secteur musique en chiffres :

200 heures de musique par semaine ont été offertes aux adhérent·es, sur 30 cours de septembre 2020 à juin 2021, soit un volume d'environ 3000 heures à la Maison populaire pour 656 adhérent·es. 119 heures ont été consacrées par semaine aux adultes et 81 heures d'enseignement pour les enfants. Les cours de musique sont proposés sous forme de parcours individuels alliés à une pratique collective ou bien des pratiques instrumentales seules ou en collectivité. Cela représente au total 15 disciplines instrumentales individuelles, 13 disciplines collectives pour les adultes, 9 disciplines instrumentales individuelles et 6 disciplines collectives pour les enfants et les adolescent·es.

L'équipe pédagogique est composée de 32 intervenant·es. Les derniers recrutements participent activement au développement de l'offre en enseignement musical de la Maison populaire. Ils contribuent également à la recherche d'une composition plus paritaire, à compétences égales, de l'équipe. Avec le recrutement de 3 femmes et de 3 hommes, celle-ci est composée pour l'année 2021 de 13 femmes et 19 hommes. Le panel de professeurs ainsi constitué présente une diversité des parcours, des pédagogies musicales et des répertoires, aussi différents que complémentaires. Les intervenant·es choisi·es partagent les valeurs portées par la structure et placent au cœur de leur enseignement l'alliage entre l'interprétation et la composition afin de ne pas transmettre uniquement « l'art d'interpréter ». Par ailleurs, leur appétence pour un enseignement des pratiques d'ensemble ou collective est un marqueur fort de la transmission d'un apprentissage du « faire-ensemble » et non de l'instrumentiste-solitaire. Sont nées les nouvelles activités suivantes : la pérennisation de l'Exploration de Musique d'Ensemble en cours bi-mensuel, des cours de Vocal Jazz, du piano Jazz et une augmentation des créneaux de violon et de violoncelle et la Maison populaire a accompagné trois groupes de musique vers la professionnalisation : Cocobans, Cassidy Sacré et Krill.

Les initiatives en ligne ont été nombreuses et riches pour le pôle musique : bénéficiant de l'expérience du premier confinement, l'ensemble de l'équipe pédagogique du secteur musique a été mobilisée pour mettre en place et assurer une continuité à distance des activités hebdomadaires. Cela a permis en fin d'année 2021, de terminer par le festival des « Monstrations » qui s'est déroulée en ligne du 1^{er} juin au 5 juin 2021 pour l'ensemble des cours, tel que le concert des ensembles de Ukulélé, la Chorale Pop avec un enregistrement sur la musique de Stevie Wonder ou l'atelier de Jazz Band.

LANGUES ET ÉCRITURE

Sur la saison, le secteur Langues vivantes compte 194 adhérent·es, dont 64 enfants et adolescents de moins de 15 ans.

Les activités sont encadrées par 7 pédagogues compétents et habilités à l'enseigner. Par semaine 30,5 heures de cours sont dispensées, soit 915 heures de cours par an. Il y a 5 activités pour adultes (Anglais, Arabe, Espagnol, Ecriture, Japonais) et 3 activités pour enfant (Éveil à l'anglais et Anglais 11-12 et 13-14 ans.)

Compte tenu de la reprise épidémique, les ateliers de langues et d'écriture ont dû se tenir en visio sur la plateforme zoom entre fin octobre 2020 et mai 2021. Seuls les cours d'éveil à l'anglais et anglais pour adolescents ont pu reprendre au printemps 2021. À l'été, dans l'objectif de dévoiler les travaux de leurs élèves, Matthias Pasquet, professeur de photographie et Valéry Meynadier, animatrice des ateliers d'écriture se sont associés pour organiser une exposition collective à la librairie Zeugma de Montreuil. 19 adhérent·es (photographes et écrivain·es) ont participé à ce projet. Le secteur langues et écriture connaît toujours une baisse de fréquentation. De nouvelles propositions vont être faites en 2022.

LE POP[LAB]

L'objectif du Pop [lab] est d'ouvrir l'accès aux outils et machines numériques pour promouvoir les inventions et les expressions personnelles. Afin d'en favoriser également l'appropriation, une médiatrice, la fabmanager, est là deux occurrences par semaine pour accompagner les pratiquant·e·s et permettre à chacun·e de mieux comprendre les nouveaux outils numériques. Les ateliers encadrés pour adultes portent sur l'initiation au textile électronique, à la modélisation 3D et sur les encres thermochimiques. Des ateliers de création de site internet alternatif et d'électro et audio ont été programmés au dernier trimestre. Pour les enfants, on compte quatre types d'ateliers: Bidouille numérique, Robotique et 3D, cinéma d'animation et trucs et effets spéciaux.

La salle informatique Pollux a accueilli 8 nouveaux ordinateurs à la rentrée de septembre. Plus performants, ils répondent mieux aux besoins des ateliers ayant lieu dans cette salle, notamment Bidouille Numérique et Robotique & 3D.

On constate une augmentation de 22% pour la fréquentation des ateliers hebdomadaires du Pop[lab] par rapport à la saison 2019-2020, compte tenu de l'ouverture de nouveaux créneaux en Trucages & effets spéciaux et Cinéma d'animation. Aussi, les inscriptions au forfait Pop [lab] ont considérablement augmenté (plus de 800% par rapport à la saison 2019-2020) notamment grâce au réaménagement des espaces, aux partenariats développés avec les diverses écoles et la proposition de nouvelles thématiques d'ateliers ponctuels.

CRÉATION ARTISTIQUE ET TERRITOIRE

NO NO DESIRE DESIRE, RÉSIDENCE DE COMMISSAIRE – ANNÉE 2

Pour cette année 2021, Thomas Conchou a été invité à poursuivre sa résidence 2020 en 2021 afin de soutenir le commissaire d'exposition dans son travail, sa visibilité et l'exposition de 68 artistes et intervenants accompagnée d'une programmation culturelle de 9 dates. 2071 personnes ont pu bénéficier des actions du Centre d'art. La programmation s'est inscrite dans la Nuit blanche métropolitaine, les Taxi TRAM et la Biennale NEMO. Du 19 mai au 11 juillet 2021, L'exposition *the many faced god·dess* s'attache ainsi à traduire dans une version politique et stratégique une pratique culturelle à part dans l'histoire de la performance, à tort uniquement considérée sous l'angle du divertissement, et qui offre à voir – et à savoir – une richesse toute particulière. Le rapport aux ancêtres et aux généalogies queers est central dans l'exposition, mais aussi la relation que nous pouvons entretenir aux icônes. On y parle de transformation de soi et du présent, d'identités fractales, mobilisables, changeantes. Comme pour le reste des expositions du cycle, une dizaine d'artistes émergents internationaux sont présentés dans l'espace du centre d'art. Le cycle d'expositions 2020-2021 curaté par Thomas Conchou aura permis non seulement l'exposition d'un grand nombre d'artistes mais également la production de 22 œuvres de Brossard & Villard, Eothen Stearn, Julien Ribeiro, Raju Rage, La Gousse, Babi Badalov, Elodie Petit, Tarek Lakhri, Lou Masduraud, Cédric Esturillo, Bye Bye Binary, Sin Wai Kin, Nils Alix Tabeling et Justin Fitzpatrick.

Le *NO NO FEST* est l'occasion de faire intervenir tous les collaborateurs et collaboratrices qui ont participé au projet via des formes diverses : dessin de modèle vivant, détournement de t-shirts, lancement d'éditions, workshop de typographie inclusive, conférence sur l'activisme queer réunionnais, cuisine artistique et djs sets accompagneront les propositions de performances, lectures, et interven-

tions musicales. Il invite Nils Alex Tabeling et Justin Fitzpatrick a crée Moteur idéal et une performance pour la Nuit blanche et conclut sa résidence par une invitation monographique faite à Lou Masduraud.

DÉTENTE INSTITUTIONNELLE ET SYSTEM SOUPIR RÉSIDENCE ARTISTIQUE DE LOU MASDURAUD

La Maison populaire a également accueilli de la production in situ dans le cadre de la monographie de Lou Masduraud *system soupir*. Tout d'abord, l'œuvre collaborative *Détente institutionnelle* réalisée par l'artiste avec 47 adhérent·e·s des ateliers de céramiques fabriquée et cuite dans les ateliers de la Maison pop avec 4 professeur·e·s. Lou Masduraud a également travaillé durant plusieurs semaines dans les locaux de l'association pour intervenir directement sur ses pièces installées et penser de nouveaux dispositifs de monstration avec le concours de deux stagiaires et de l'équipe de montage de la Maison pop.

À la Maison Pop, je pense que j'ai adressé ce centre d'art comme étant aussi un lieu de travail, mais moins d'une manière critique. J'ai des super retours, une super relation avec elleux – alors ça ne veut pas dire que tout va bien ! Forcément que non, comme tous les lieux de travail, comme tout le temps et partout (rires) ! Mais c'est la première fois que j'ai pu travailler de manière contextuelle, sans être dans la critique frontale, tenir compte du fait que c'est un lieu de travail mais surtout et avant tout un lieu d'éducation populaire. J'ai par exemple demandé aux gentes qui travaillent ici de venir faire de la céramique.

Lou Masduraud. Extrait de l'entretien de l'artiste mené par
Géraldine Micquelot pour *Manifesto XXI*
Entretien complet à retrouver sur :
<https://manifesto-21.com/lou-masduraud-interview/>

Pour *system soupir*, l'artiste déploie un corpus de sculptures en céramiques et en laiton qui figurent les seuils d'espaces interstitiels (soupleux, tuyauteries, égouts, ruelles). Ces lucarnes grillagées ouvrent des dimensions outrées qui flirtent entre fiction franche et renversement de la réalité. En s'attachant à détourner les machineries sociales qui nous font vivre et mourir, les installations de Lou Masduraud travaillent à la construction d'imaginaires en lisière de la réalité normative, dans une perspective féministe et critique. Au centre de l'exposition, une sculpture collaborative réalisée avec les équipes et adhérent·e·s de la Maison populaire représente les lieux institutionnels incontournables de Montreuil : la mairie, l'école, l'hôpital, le commissariat, le tribunal, la bibliothèque, le conservatoire. Produite dans le cadre d'une résidence de création depuis janvier 2021, elle propose un investissement subjectif des espaces d'organisation collective, et leur réappropriation.

LE CYCLE DES VEILLEURS

PERFORMANCE PARTICIPATIVE DE JOANNE LEIGHTON

Le Cycle des Veilleurs œuvre monumentale créée par Joanne Leighton et pilotée par la Maison populaire, se déroule du 2 octobre 2021 au 2 octobre 2022 à la Maison du Parc départemental Jean-Moulin Les Guilands, entre Montreuil et Bagnolet. Avec cette performance participative unique, la chorégraphe propose aux habitants de « veiller » chaque matin et chaque soir, une heure au lever du soleil et une heure au coucher du soleil, depuis un point culminant.

Un objet-abri unique est créé spécialement, conçu par le designer et scénographe Benjamin Tovo, sur le toit de la Maison du Parc. 730 personnes sont donc attendues lors de cette première édition. En amont du lancement du projet, une présentation en avant-première aux associations montreuilloises et la presse locale ainsi que les

membres du Conseil d'administration de la Maison populaire, les partenaires et les artistes en présence de Joanne Leighton a été organisée le mardi 18 mai 2021. L'arrivée du Chargé de mission du projet en juin 2021 a permis les rendez-vous « terrain » auprès des partenaires Montreuillois a poursuivi le travail de sensibilisation du projet auprès de publics différents. Le Forum des associations de Montreuil en septembre 2021 a été l'occasion d'informer sur *Le Cycle des Veilleurs* à de nombreux montreuillois-es. Au début du projet, une large couverture dans la presse locale et nationale a fait émerger la fréquentation de nouveaux publics (des veilleuses et veilleurs qui ne connaissaient pas la Maison pop). L'idée d'ouverture vers un public plus large s'est réalisée. L'objectif atteint de faire connaître la Maison pop au-delà de ses adhérent·es, avec un phénomène de communication par le « bouche à oreille » a été conséquent. La soirée d'ouverture lors de la Nuit blanche du 2 octobre 2021 à la Maison du Parc a fait se rencontrer les premiers veilleurs, des adhérent·es, des partenaires du projet. Une mobilisation des relais des structures sociales et de quartier, ce travail de relations aux acteurs et habitants du territoire de Montreuil et Bagnolet est au long cours et se poursuit. De plus, il a fallu travailler l'engagement et l'implication afin de donner envie aux veilleuses et veilleurs à devenir à leur tour accompagnateurs bénévoles. Un apéro « bénévoles » a été organisé à ce sujet en novembre 2021 en amont du concert de Gisèle Pape et UssaR afin de mobiliser des bénévoles. Au niveau de la fréquentation entre le 2 octobre 2021 et le 31 décembre 2021, le taux a été de 100% avec 181 veilleurs inscrits. L'âge moyen des veilleurs est de 43 ans, 8% sont par ailleurs adhérent·es à la Maison pop, 96% vivent en Île-de-France, 53% vivent en Seine Saint-Denis, 34% sont Montreuillois.

TOUS LES ARTISTES PROGRAMMÉS ONT BÉNÉFICIÉ D'UN REPORT DE DATE ET NON D'UNE ANNULATION.

6 CONCERTS, TROIS RÉSIDENCES MUSIQUE ET 7 RÉSIDENCES DANSE ONT EU LIEU.

Concerts & Résidences musique 2021 :

mai 2021 : résidence de Krill ; 5 jours de création et une sortie de résidence

jeudi 8 juillet 2021 : Concert Laurent Bardainne - Tigre d'eau douce

jeudi 22 juillet 2021 : Scènes nomaades avec Dj Karami et Apaches de Saïdo Lelouh à travers Montreuil

vendredi 1^{er} octobre : Inigo Montoya, Aya, Pion, résidence et festival MAAD in 93

vendredi 12 novembre : Laetitia Sheriff

vendredi 26 novembre : UssaR et Gisèle Pape

vendredi 18 décembre : Catastrophe, résidence Nue et concert.

Résidences chorégraphiques en partenariat avec Danse dense

Yohann Vallée, *un certain printemps* – Anna & Grégoire, *Vaca* – Serena

Malacco, *Jukebox* – Marine Colard, *Le Tir sacré* – Lorena Dozio,

Audiodanses – Pauline Tremblay, *One two, one two* – Marion Carriau

et Magda Kachouche, *Chêne centenaire*

DES PARTENARIATS PERENNES

En 2021, en plus des volumes de financements maintenus et reconduits de 2020, la Maison populaire a bénéficié de nouveaux soutiens financiers ciblant à la fois les projets culturels de relance suite à la fermeture administrative du lieu et relatif à l'aménagement et l'accueil des publics avec notamment le plan de rebond du Département de la Seine-Saint-Denis qui a permis de financer l'aménagement du salon et les nouveaux aménagements du Centre d'art de la Maison pop à hauteur de 15 000 euros. La Direction des Affaires culturelles de la Région Île-de-France a doublé son soutien au fonctionnement

du Centre d'art à hauteur de 19 000 euros. *Le Cycle des Veilleurs*, projet de développement des publics et de permanence artistique gratuite et accessible dès 16 ans et construit en partenariat avec le Département de la Seine-Saint-Denis, a bénéficié du soutien de la Ville de Montreuil, Région Île-de-France, de la Direction générale de la création artistique, des soutiens de partenaires culturels. La résidence de l'artiste Lou Masduraud a bénéficié du soutien de Pro Helvetia à hauteur de 10 000 euros et du Canton de Genève.

La Maison populaire a, par ailleurs, émergé aux demandes d'aides pour la relance des projets artistiques et culturels, minés par la pandémie. Ces projets ont trouvé leur expression en 2021, avec notamment l'inscription dans la Nuit blanche métropolitaine avec *Moteur idéal* de Nils Alex-Tabeling et Justin Fitzpatrick, soutenue par la Métropole du Grand Paris et du *NO NO FEST* dans le cadre de l'été culturel francilien de la DRAC Île-de-France et du bel été solidaire du Département de la Seine-Saint-Denis.

CONCLUSION :

Au 11 mars 2022, comment se porte la Maison pop ?

Suite aux dispositions prises par le Gouvernement le 16 février 2022, les activités encadrées à destination exclusive des personnes mineures, à l'exception des activités physiques et sportives, se pratiquent avec le port du masque obligatoire quand l'activité le permet. Le pass vaccinal est toujours en vigueur et la Maison pop est signataire du communiqué de presse paru le 10 février 2022 « Le pass vaccinal, impasse pour la culture ». Les concerts peuvent de nouveau accueillir un public debout et une jauge à 100%. L'espace bar et restauration est ouvert à chaque programmation. Depuis deux ans, on a jamais été aussi près d'un bonheur brut. On en a profité pour fêter la réouverture des boîtes de nuit avec le Bal folk du 18 février. À vous de danser, maintenant.

« Le secteur culturel est profondément ancré dans les valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité.

Notre raison d'être consiste à faire partager des émotions, à faire réfléchir, à faire échanger des personnes, de tout âge et de toute condition, rassemblées (dans une salle de concert, un théâtre, un chapiteau, dans la rue, une salle d'exposition, un musée, un cinéma, une bibliothèque...). Quand la substance même de notre action réside dans la recherche de la participation de toutes et tous à la vie culturelle, comment le gouvernement peut-il nous donner l'injonction de trier les personnes et de leur refuser l'accès à ces espaces collectifs d'émancipation ? Alors même que notre pays a plus que jamais besoin d'expression, de création et de lien social, nous sommes persuadés de l'intérêt général de la culture.

Nos organisations sont conscientes de la gravité de la pandémie et soucieuses de la protection de la population comme de celle de leurs salarié·es et de leurs partenaires. Nous sommes évidemment convaincu·es du soutien public renforcé qui doit être apporté à la santé, comme bien commun et bien public, et de la solidarité qui doit s'exercer au niveau mondial, notamment par la levée des brevets sur les vaccins. » – [Télécharger le communiqué](#)



Pendant le confinement

Travaux dans l'administration (26/04/21)

Résidence d'Amélie Poulain (29/04/21)



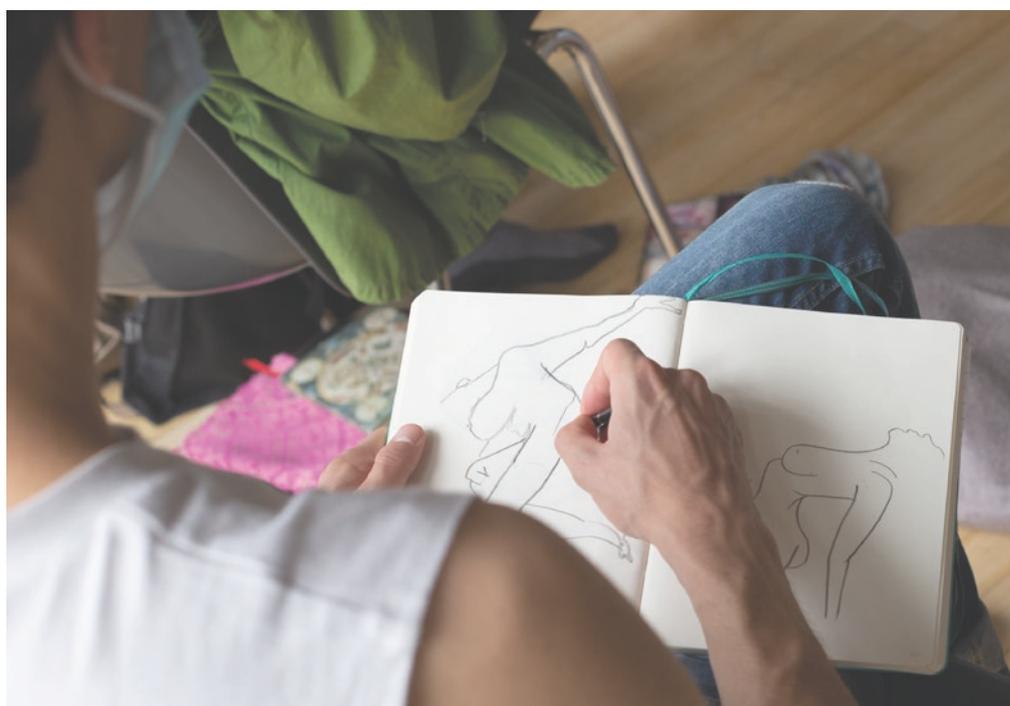


Concerts

Tigre d'eau douce (8/07/21)

Festival Danse dense / #lefestivaldéalé (9/07/21)





Ateliers

Festival « No No Fest »



Expositions
« The many faced god·dess »
et
« System soupir »



Photo #1
Résidence avec Lou Masduraud

Photo #2
Résidence avec Lou Masduraud

Photo #3
Visite-atelier



Photo #4
Cours de Photographie, *Équilibre baveux* d'Amélie Simon-Thézé

Photo #5
Modelage d'après modèle en extérieur

Photo #6
La Maison pop sous la neige



***Le Cycle des veilleurs* de Joanne Leighton**

Inauguration (2/10/21)

En présence de Sarah Ourahmoune, première veilleuse, boxeuse française la plus médaillée

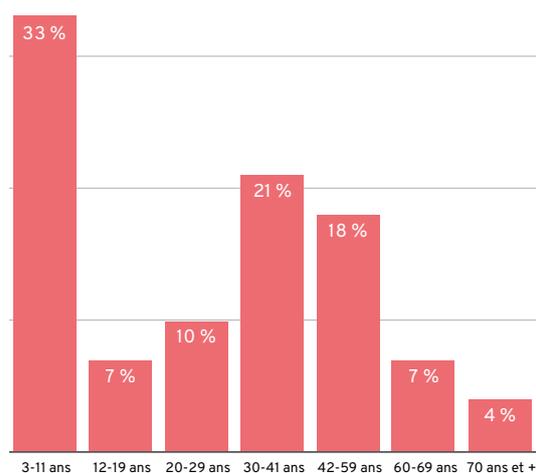
STATISTIQUES 2021

NOMBRE D'ADHÉRENT·ES : 2315

RÉPARTITION PAR SEXE		
Femmes	1552	67%
Hommes	763	33%
Total	2315	100%

RÉPARTITION PAR AGE				
AGES	F + H	%	F	H
de 3 à 5 ans	173	7%	93	80
de 6 à 11 ans	573	25%	312	261
de 12 à 15 ans	126	5%	75	51
de 16 à 19 ans	43	2%	32	11
Sous-total	915	40%	512	403
de 20 à 23 ans	61	3%	37	24
de 24 à 29 ans	165	7%	124	41
de 30 à 35 ans	264	11%	196	68
de 36 à 41 ans	226	10%	169	57
Sous-total	716	31%	489	190
de 42 à 47 ans	187	8%	143	44
de 48 à 53 ans	143	6%	102	41
de 54 à 59 ans	104	4%	78	26
Sous-total	434	19%	323	111
de 60 à 65 ans	102	4%	75	27
de 66 à 69 ans	61	3%	49	12
de 70 à 73 ans	40	2%	33	7
plus de 74 ans	42	2%	32	10
inconnues	5	0%	2	3
Sous-total	250	11%	191	59
Total	2 315	100%	1552	763

répartitions des ages



Adhérent·es qui habitent à Montreuil ?		
OUI	2 047	88%
NON	268	12%

RÉPARTITION SOCIO-PROFESSIONNELLE		
	Nombre d'adhérent·es	Pourcentage du nombre d'adhérent·es
ACTIFS	1057	46%
Artisans, Commerçants, Chefs d'entreprise	57	2%
Cadres, profession libérale, intellectuel, ou artistique	412	18%
Enseignants, personnel de santé, administratif, commercial	134	6%
Professions intermédiaires	54	2%
Employés	392	17%
Ouvriers	8	0%
NON ACTIFS	1258	54%
Chômeurs	67	3%
Retraités, inactifs	125	5%
Collégiens, lycéens, étudiants	972	42%
Non renseigné	84	4%
Sans activité professionnelle	10	0%
TOTAL	2315	100%

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE		
	Nombre d'adhérent·es	Pourcentage du nombre d'adhérent·es
MONTREUILLOIS PAR QUARTIER	2 047	88%
Bas Montreuil - République - Croix de Chavaux	26	1%
Étienne Marcel - Chanzy	86	4%
Bobillot	95	4%
Solidarité Carnot	106	5%
Centre Ville - Mairie	234	10%
Jean Moulin - Beaumonts QPV	159	7%
La Noue - Clos Français	52	2%
Villiers - Barbusse	198	9%
Paul Signac - Murs à Pêches	437	19%
Bel Air - Grands Pêcheurs - Renan (QPV)	63	3%
Ruffins - Théophile Sueur (QPV)	23	1%
Montreuil - Le Morillon (QPV)	28	1%
Ramenas-Léo Lagrange	83	4%
Branly-Boissière (QPV)	116	5%
Quartiers non renseignés	341	15%
NON MONTREUILLOIS PAR DÉPARTEMENT	268	12%
Autres villes de la Seine-Saint-Denis - 93	109	5%
Val de Marne - 94	59	3%
Paris - 75	63	3%
Autres départements - 77 - 78 - 91 - 92 - 95	37	2%
TOTAL	2 315	100%

STATISTIQUES 2021 COMMUNICATION

SITES INTERNET

7 356 recherches et visites pour le site
www.maisonpop.com
180 135 pages vues sur le site www.maisonpop.com

49 491 recherches et visites pour le site
www.maisonpop.fr
201 855 pages vues sur le site www.maisonpop.fr
Soit une moyenne de 553 visiteurs/jour

56 847 recherches et visites sur nos sites
Soit 381 990 pages vues sur les sites principaux

RÉSEAUX SOCIAUX

11 254 abonnés Facebook
10 513 mentions j'aime Facebook
3 980 abonnés Instagram
1 339 abonnés Twitter

NEWSLETTER

Envoi mensuel : 13 996 abonnés

SUPPORTS D'ÉDITION WEB

Plaquette détaillée des activités et dépliant
trimestriel téléchargeable en ligne
Communication du *no no fest*
Communication de la *Nuit blanche 2021*
Pour le Cycle des veilleurs : un site internet avec un
système de réservation en ligne

LES SUPPORTS D'ÉDITION PAPIER

Affiche de rentrée annuelle format (40x60) : 500 ex
Affiche de rentrée signalétique extérieure A0 : 5 ex
Plaquette des tarifs/horaires des activités : 10 000 ex
Carte d'adhésion annuelle : 3 000 ex
Programme trimestriel : 3 000 (de septembre à
décembre 2021)
Affiches des concerts : 3 x 200 ex
Affiches Nuit pop #02 : 200 affiches
Cartes Nuit pop #02 : 4000 ex
Cartons d'invitation de l'exposition *system soupir* :
5 000 ex
2 signalétiques extérieures de l'exposition *the many
faced god-dess* et *system soupir*

Pour le Cycle des veilleurs :
5 000 flyers
50 affiches pour l'affichage sur place
2 roll up 85 x 200 cm

Affiche
MAISON POP 21/22



BILAN DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1	PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net			
Immobilisations incorporelles					FONDS PROPRES		
Frais d'établissement					Fonds propres sans droit de reprise		
Frais de recherche et développement					Fonds propres statutaires		
Donations temporaires d'usufruit					Fonds propres complémentaires		
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	24 244	23 632	612	9 199	Fonds propres avec droit de reprise		
Immobilisations incorporelles en cours					Fonds statutaires		
Avances et acomptes					Fonds propres complémentaires		
Immobilisations corporelles					Ecarts de réévaluation		
Terrains					Réserves		
Constructions	2 695		2 695	2 695	Réserves statutaires ou contractuelles		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 789		3 789	3 247	Réserves pour projet de l'entité		
Autres immobilisations	291 383	246 062	45 321	25 772	Autres		
Immobilisations corporelles en cours					Report à nouveau	280 050	163 914
Avances et acomptes					Excédent ou déficit de l'exercice	95 482	116 136
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					Situation nette (sous-total)	375 532	280 050
Immobilisations financières					Fonds propres consommables		
Participations et Créances rattachées					Subventions d'investissement		
Autres titres immobilisés					Provisions réglementées		
Prêts					TOTAL (I)	375 532	280 050
Autres					COMPTES DE LIAISON (II)		105 864
TOTAL (I)	322 112	269 694	52 418	40 913	FONDS REPORTES ET DEDIES		
COMPTES DE LIAISON (II)					Fonds reportés liés aux legs ou donations		
ACTIF CIRCULANT					Fonds dédiés	198 898	105 864
Stocks et en-cours	1 481	546	935	1 226	TOTAL (III)	198 898	105 864
Créances					PROVISIONS		
Créances clients usagers et comptes rattachés	34		34	0	Provisions pour risques		
Créances reçues par legs ou donations					Provisions pour charges		
Autres	175 527		175 527	121 291	TOTAL (IV)	0	0
Valeurs mobilières de placement					DETTES		
Instruments de trésorerie					Emprunts obligataires		
Disponibilités	860 231		860 231	888 260	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	185	229
Charges constatées d'avance	27 479		27 479	22 401	Emprunts et dettes financières diverses		
TOTAL (III)	1 064 752	546	1 064 206	1 033 179	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Frais d'émission des emprunts (IV)					Dettes des legs ou donations		
Primes de remboursement des emprunts (V)					Dettes fiscales et sociales	31 354	33 191
Ecarts de conversion actif (VI)					Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
					Autres dettes	103 436	283 960
					Instruments de trésorerie		
					Produits constatés d'avance	407 220	370 798
					TOTAL (V)	542 195	688 177
					Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 386 863	270 240	1 116 624	1 074 091	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+VI)	1 116 624	1 074 091

COMPTES DE RÉSULTAT DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

COMPTE DE RESULTAT	au 31/12/2021	au 31/12/2020	COMPTE DE RESULTAT	au 31/12/2021	au 31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION			PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Cotisations	35 175	15 010	Sur opérations de gestion	91 289	342
Ventes de biens et services			Sur opérations en capital	1 286	1 843
Ventes de biens			Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0	15 338
dont ventes de dons en nature			TOTAL V	92 575	17 523
Ventes de prestations de services	576 620	416 903	CHARGES EXCEPTIONNELLES		
dont parrainages			Sur opérations de gestion		61 661
Produits de tiers financeurs			Sur opérations en capital		1 334
Concours publics et subventions d'exploitation	720 801	753 457	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable			TOTAL VI	0	62 995
Ressources liées à la générosité du public			4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	92 575	-45 472
Dons manuels	2 043	42 837	Participation des salariés aux résultats (VII)		
Mécénats			Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Legs, donations et assurances-vie					
Contributions financières					
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	7 493	31 446	Total des produits (I+III+V)	1 442 784	1 278 688
Utilisations des fonds dédiés	6 966		Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 347 302	1 162 552
Autres produits	977	969	6 - EXCEDENT OU DEFICIT	95 482	116 136
TOTAL I	1 350 075	1 260 621	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
CHARGES D'EXPLOITATION			Dons en nature		
Achats de marchandises	5 035	2 719	Prestations en nature	148 320	165 150
Achats de matières premières et autres approvisionnement	4 480	5 989	Bénévolat	10 015	15 015
Variation de stocks	291	47	TOTAL	158 335	180 165
Autres achats et charges externes	421 167	308 461	CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Aides financières			Secours en nature		
Impôts, taxes et versements assimilés	31 706	28 922	Mise à disposition gratuite de biens	148 320	165 150
Salaires et traitements	665 678	464 119	Prestations en nature		
Charges sociales	68 607	101 268	Personnel bénévole	10 015	15 015
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	24 098	17 618	TOTAL	158 335	180 165
Dotations aux provisions		0			
Report en fonds dédiés	100 000	123 731			
Autres charges	26 242	46 684			
TOTAL II	1 347 302	1 099 558			
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 772	161 064			
PRODUITS FINANCIERS					
De participations					
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés	135	545			
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
TOTAL III	135	545			
CHARGES FINANCIERES					
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions					
Intérêts et charges assimilées					
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
TOTAL IV	0	0			
2 - RESULTAT FINANCIER (III-IV)					
3 - RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	2 907	161 608			

BUDGET PRÉVISIONNEL 2022 - CHARGES

CHARGES	Prévisionnel	Fonctionnement		PRATIQUES AMATEURS							FABRIQUE CREATIVE				
		Général	Langues	Corporiel et Sportif	Danse et Théâtre	Musique	Arts plastiques	Pop [lab]	Centre d'art	Concerts	les Veilleurs				
Achats stockés d'App. matières premières	7 660	200	200	200	200	200	200	200	500	850	500	500	2 590	1 920	
Achat matière consommable	7 660	200	200	200	200	200	200	200	500	850	500	500	2 590	1 920	
Achats de sous-traitance	186 485	-	5 312	22 521	19 875	53 953	19 536	7 533	37 587	15 796	4 372				
Achats de sous-traitance activités	125 654		5 102	22 321	19 875	51 660	17 491	6 455	2 750						
Autres Achats de sous-traitance Fabrique créative	43 897		210	200		1 560	2 045	1 078	28 756	13 251	1 890				
Achats de sous-traitance matériel Techniciens (régisseurs)	8 432					733			3 214	125					
	8 502								2 867	2 420	2 482				
Achats non stockés mat. & fourniture	4 950	2 780	100	100	100	100	-	970	100	200	500				
Entretien, petit outillage, petit matériel	3 170	1 000	100	100	100	100		970	100	200	500				
Fournitures administratives	1 780	1 780													
Services extérieurs	151 381	74 853	1 643	1 753	1 793	1 693	1 693	1 458	52 687	4 528	9 280				
Locations mobilières	13 780	12 000		160								700	920		
Entretien et réparation matériel	2 109	500					500					609	500		
Assurance adhérents, Matériel, œuvres	18 567	12 000	500	500	500	300	100	500	2 667			150	1 500		
Abonnements, adhésions, cotisation	13 500	13 000							350						
Honoraires	51 227	14 000							33 567				3 660		
Publicité, publications, éditions catalogues,	26 902	9 000	100	100	100	100	100	100	12 800	1 802	2 700				
Déplacement, transport missions, réceptions	3 783	500	50	200	200	300	100		1 833	800					
La Poste	7 975	5 600	200	200	200	200	200	165	1 210						
Télécom	8 660	7 000	200	200	200	200	100	100	260	400					
Services bancaires	4 878	1 253	593	593	593	593		593		67					
Impôts, taxes & versements assimilés	5 086	500	-	400	600	1 000	-	-	1 200	840	546				
SACEM/ Droit d'auteurs	5 086	500		400	600	1 000			1 200	840	546				
Charges de personnel et Taxes sur les salaires	880 125	164 066	45 289	93 290	77 311	185 879	73 568	60 008	106 807	25 468	48 440				
Salaires et charges sociales permanents	507 884	127 987	15 237	28 949	45 710	50 788	30 981	49 773	101 577	21 331	35 552				
Ville : Personnel mis à disposition	36 900	19 525	1 775	1 775	1 775	1 775	1 775	1 775	3 550	3 175					
Salaires et charges sociales intervenants/stagiaires	310 684		27 734	61 915	29 180	131 971	39 692	8 114	1 680	962	9 436				
Prime exceptionnelle des personnels, indices, tickets restaurants	16 554	16 554													
Salaires et charges sociales intervenants (restitutions)	8 103		543	651	646	1 345	1 120	346	-		3 452				
Dotations aux amortissements & provisions	21 512	12 906	-	800	800	1 698	612	2 000	1 704	992	-				
Dot aux amortissements	15 812	7 906		800	800	1 698	612	2 000	1 004	992					
Provisions pour risques	5 700	5 000							700						
Fonds dédiés	28 670	3 925	1 591	3 250	1 205	1 595	1 595	16 000	16 000	1 104	65 058				
TOTAL CHARGES	1 285 869	259 230	54 135	122 314	101 884	244 824	97 854	72 469	216 584	51 518	65 058				
Contributions en nature (chiffres 2017)	165 150	16 515	16 515	16 515	16 515	16 515	16 515	16 515	33 030	16 515	-				
Ville : Prestations, énergie...	165 150	16 515	16 515	16 515	16 515	16 515	16 515	16 515	33 030	16 515					
TOTAL	1 451 019	275 745	70 650	138 829	118 399	261 339	114 369	88 984	249 614	68 033	65 058				

BUDGET PRÉVISIONNEL 2022 - PRODUITS

PRODUITS	Prévisionnel 2022	Fonctionnement Général	PRATIQUES AMATEURS						LA FABRIQUE CREATIVE			
			Langues	Corporiel	Danse et Théâtre	Musique	Arts plastiques	Pop [lab]	Centre d'art et Résidence	Concerts et Nuits pop	Les Veilleurs	
Production vendue	555 652	50 770	42 480	88 628	67 657	195 024	79 332	20 070	1 800	9 891	-	
Forfaits ateliers	287 099	44 362	15 500	52 000	32 000	98 545	39 412	5 280	-	-	-	
Cours à l'essai	860	-	150	250	300	100	60	-	-	-	-	
Billetterie Concerts & Nuit pop et initiation Pop(lab)	5 241	-	-	-	-	-	-	-	-	3 441	-	
Recettes diverses et bar	7 950	-	-	-	-	-	-	-	1 500	6 450	-	
Publications du Centre d'art	300	-	2 025	3 600	1 350	1 050	2 400	385	300	-	-	
Recettes stages	10 810	2 675	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autres produits	2 675	3 733	24 805	32 778	34 007	95 329	37 460	12 605	-	-	-	
Reprise solde 2021	240 717	3 733	24 805	32 778	34 007	95 329	37 460	12 605	-	-	-	
Montant net chiffre d'affaires	555 652	50 770	42 480	88 628	67 657	195 024	79 332	20 070	1 800	9 891	-	
Subventions d'exploitation	730 218	208 460	11 653	33 686	34 226	49 799	18 521	52 398	214 783	41 626	65 058	
Subvention municipale globale	515 000	188 192	11 153	33 186	33 726	48 999	17 721	33 792	70 647	39 826	37 758	
Subvention municipale fonctionnement	126 212	48 129	2 456	5 500	9 000	5 000	2 635	4 227	8 259	15 135	25 871	
Subvention municipale transfert de charges	336 888	116 538	6 922	25 911	22 951	42 224	13 311	27 790	57 438	23 804	-	
Ville : -Personnel mis à disposition	36 900	19 525	1 775	1 775	1 775	1 775	1 775	1 775	4 950	888	887	
Ville: Aide au projet et technique bâtiment	15 000	4 000	-	-	-	-	-	-	-	-	11 000	
Autres subventions	215 218	20 268	500	500	500	800	800	18 606	144 136	1 800	27 300	
DRAC arts plastiques	38 000	-	-	-	-	-	-	-	38 000	-	-	
DRAC Été culturel en Île-de-France	10 000	1 000	-	-	-	-	-	-	9 000	-	-	
DRAC SEC	14 000	-	-	-	-	-	-	-	9 494	-	-	
DRAC Education aux medias	8 000	-	-	-	-	-	-	-	5 700	-	-	
Conseil Départemental Centre d'art	27 185	-	-	-	-	-	-	-	27 185	-	-	
Conseil Départemental Residence	13 000	-	-	-	-	-	-	-	13 000	-	-	
Conseil départemental bel été solidaire	5 000	1 300	-	-	-	-	-	-	3 700	-	-	
Conseil Départemental Plan de rebond	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Conseil Départemental Capamateurs	5 000	500	500	500	500	500	500	500	1 500	-	-	
Conseil Départemental FONJEP	14 128	14 128	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Conseil Régional Ile de France FORTE	12 000	-	-	-	-	-	-	2 000	10 000	-	-	
Conseil Régional Ile de France Fonctionnement	20 000	2 000	-	-	-	-	-	-	18 000	-	-	
Autres partenaires	47 105	1 340	-	-	-	-	-	9 000	9 757	300	27 000	
Agence du service civique	1 800	-	-	-	-	300	300	300	300	300	300	
Reprise provision pour risque	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
TOTAL PRODUITS	1 285 869	259 230	54 134	122 315	101 884	244 824	97 854	72 469	216 584	51 518	65 058	

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU VENDREDI 6 MARS 2020

Étaient présents pour le Bureau :

Le Président M. Artaud
La Vice-Présidente Mme Vidal
La Secrétaire Générale Mme Flury
Le Secrétaire Générale Adjointe Mme Rochetti
Le Trésorier M. Forcinal
La Trésorière-Adjointe Mme Turan
La Secrétaire Commission Convivialité Mme Forcinal
Le Secrétaire Commission Bâtiment Mme. Grenapin-Chaulet
Le Secrétaire Commission Communication M. Cattelain Lopez

Étaient présents pour les membres de droit :

La Directrice Mme Gacon
La Maire-Adjointe Déléguée à la Culture Mme Lorca
La Représentante du Personnel Mme Jimenez
Le Représentant Suppléant du Personnel Mme Besson
La Commissaire aux Comptes Mme Brault, Représentée Par Mme Araar, ACS-SIGMA
La représentante des professeurs, Mme Andrieux-Gallet
Le directeur du développement culturel et de la communication, Ville de Montreuil, Monsieur Vemclefs
Le conseiller municipal, Monsieur Gallera
La conseillère municipale, Madame Leleu
Le conseiller municipal, Monsieur Mbarki

Était excusée :

La conseillère, Madame Heugas

Nombre de présents : 62

Nombre de votants : 51

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral 2021
- Rapport financier 2021
- Renouvellement des commissaires aux comptes
- Budget prévisionnel et projet 2022
- Mise à jour du règlement intérieur
- Echanges en Assemblée
- Tarifs des activités la rentrée 2021-2022
- Présentation des candidats au conseil d'administration
- Modalités des élections des membres du conseil d'administration

Présenté par Monsieur le Président,

Je commencerais mon rapport moral par les mutations de la structure impactée par la pandémie pour la seconde année.

Cette année 2020, marquée par la pandémie de Covid19, la Maison populaire a muté et lutté pour maintenir une offre culturelle et artistique, scientifique et sportive, de qualité et accessible. L'équipe des professeur-es, accompagnée par les cinq coordinatrices et coordinateurs, a réussi à marquer la transition vers le numérique pour permettre à la culture d'entrer à domicile et d'assurer une continuité pédagogique. Sur **les 117 activités** de la Maison pop, des initiatives en ligne ont eu cours sur la période de mars à mai 2020 et **99 activités ont été maintenues en ligne** dès le confinement du 30 octobre 2020 et se poursuivent toujours actuellement, sur format de cours en visio-conférence, de tutoriel ou de plateforme numérique interactive. Chanter, danser, faire corps, jouer, créer, sont les cordes de l'existence qui la rendent si sensible.

Lieu de vie et du care, à la Maison populaire, chacun-e doit pouvoir se sentir comme à la maison. Ainsi, le curateur, invité en résidence, Thomas Conchou y transpose son chez-soi et nos problématiques, avec les expositions *i'm from nowhere good* et *la clinique du queer* qui opèrent une tentative de réparation des négations des singularités, traversées par les minorités sexuelles. L'artiste Tarek Lakhrissi fait naître un plausible possible, lors d'une école d'automne ouverte et populaire pour lutter contre les discriminations attachées à l'âge, au sexe, aux aptitudes et inclinations. Les artistes invité-es élisent domicile ici et composent des propositions artistiques osées. Pour la première année, la Maison pop s'inscrit dans la Nuit blanche métropolitaine avec *JOUVENCX* de Lou Masduraud, curatée par Thomas Conchou. Ces installations empruntent leurs formes aux espaces de sociabilité qui abreuvant la cité et ses habitant-es : débits de boissons, fontaines publiques ou lavoirs. Elles accueillent ici des décoctions naturelles et médicinales aux vertus anxiolytiques, antalgiques et aphrodisiaques pour conjurer les miasmes de l'année 2020. Composée d'une fontaine publique et de deux urinoirs en céramiques émaillées, *JOUVENCX* propose au public un soin collectif à humer.

Parce que la valeur de la culture n'est ni marchande ni rentable, pas plus que celle de la santé ou de l'éducation, parce que sa valeur est tout autre, au service de l'humain, là où les liens priment sur les biens, nous avons choisi de ne pas mettre en avant les chiffres de fréquentation dans ce rapport d'activité 2020. Nous avons choisi de donner corps aux mutations et transformations qui ont eu cours, du passage de la Maison populaire en Maison connectée et numérique à fort contenu culturel et artistique.

LES OBJECTIFS 2020

- Accentuer la dynamique collective à l'adresse de la jeunesse à travers des activités hebdomadaires innovantes
- Mettre en œuvre une année curatoriale engagée et réflexive à l'adresse de tous les publics : le cycle NO NO DESIRE DESIRE du curateur Thomas Conchou
- Soutenir le développement des arts visuels et les résidences artistiques dans leur dimension de rayonnement territorial et professionnel : Tarek Lakhri, Lou Masduraud.
- Enrichir des partenariats culturels et d'émancipation populaire à travers des projets ouverts et à co-construire avec les adhérent-es.

QUE S'EST-T-IL PASSÉ EN 2020 ?

LA VIE DE LA MAISON, DU PROJET ET DE L'ÉQUIPE EN TEMPS DE PANDÉMIE

UNE MAISON MOBILISÉE :

LA DO-OCRATIE* CONTRE LA PANDÉMIE

* La do-ocratie, ou docratie est une forme d'auto-organisation dans laquelle les individus s'assignent eux-mêmes des tâches qu'ils choisissent et exécutent de manière autonome, en toute responsabilité.

UNE FABRIQUE DE MASQUES

Dès le 30 mars 2020, répondant à l'appel des fablabs pour la fabrication de matériel pour le personnel soignant et les personnes les plus vulnérables, le Pop [lab] a mis à disposition du fablab de **La Verrière** et de **la Petite rockette** – Paris 11ème, ses imprimantes 3D pour fabriquer des visières pour les soignant-es. Parallèlement, **30 adhérent-es** et **2 membres du fablab** ont lancé la fabrique de masques avec le fablab de **La Verrière** et ont produit **450 masques** à destination notamment des Montreuillois-es de la **Cité de l'Espoir**. Cette action a permis de montrer la force du réseau associatif et bénévole face à une situation d'urgence sanitaire.

UNE IMPLICATION FORTE DANS LA MOBILISATION POUR LA RÉOUVERTURE DES LIEUX CULTURELS :

La Maison populaire, depuis mars 2020, est signataire de pas moins de **14 communiqués de presse** et manifestes qui mettent en avant le danger à maintenir fermés les lieux culturels, à les caractériser de « non-essentiels », stigmatisation qui risque de propager un point de vue angé et délétère sur nos lieux de culture. Inscrite dans les réseaux de TRAM pour l'art contemporain et du RIF pour les musiques actuelles, la Maison pop a pris part aux projets numériques pour continuer à rendre visible le travail des artistes, musicien-nes et commissaires d'exposition.

Chronologie impacte 2020 – La pandémie et les conséquences sur la Maison pop.

- 17 mars 2020 : Confinement national- fermeture administrative de la Maison populaire.
- Du 17 mars au 30 juin 2020 : Fermeture totale et/ou partielle et arrêt des ateliers hebdomadaires remplacés par des initiatives en ligne pour maintenir la culture à domicile et des visites & podcasts numériques.
- 27 mai 2020 : Réouverture de l'exposition *i'm from nowhere good* de Thomas Conchou – accueil de visiteurs (3 à 4 personnes) en visite guidée, accompagnés par la médiatrice du Centre d'art.
- 5 septembre 2020 : Ouverture des inscriptions et mise en place des inscriptions en ligne pour tous les montreuillois-es.
- 21 septembre 2020 : Reprise des activités hebdomadaires.
- 28 septembre 2020 : En vertu de l'application de l'arrêté préfectoral du 28 septembre 2020 et du nouvel arrêté préfectoral du 5 octobre 2020, les cours du secteur corporel et sportif pour adultes et les cours de danse pour adultes de la Maison populaire ne peuvent avoir lieu sur place et sont proposés en visioconférence jusqu'à nouvel ordre.
- 29 octobre 2020 : Confinement national #2 – fermeture administrative de la Maison populaire – les activités hebdomadaires sont organisées en visio-conférence.
- Novembre – décembre 2020 : La Maison populaire organise des visites de *la clinique du queer* de Thomas Conchou à destination des professionnels.
- 15 décembre 2020 : Fin du confinement national mais fortes restrictions et poursuite de la fermeture des lieux culturels
- 4 janvier 2021 : Reprise des activités pour enfants (hors activités physiques et sportives) sur place et dans le respect des horaires de couvre-feu à 18 h.

UNE MAISON PILOTÉE À DISTANCE

UNE ÉQUIPE EN TÉLÉTRAVAIL ET DES ACTIVITÉS CONNECTÉES

Les activités se sont réinventées en ligne pour permettre à nos adhérent-es de poursuivre à domicile sur des initiatives. Ces initiatives n'ont pas remplacé les cours hebdomadaires mais leur contenu a abouti à un temps fort de restitutions en ligne : **le Festival des Monstrations** du 1^{er} au 3 juillet 2020. Initialement prévu à travers les rues, la Maison pop et les lieux culturels de Montreuil, ce festival a élargi ses horizons et s'est déroulé en ligne pour faire découvrir les étonnantes créations des amateurs de la Maison populaire, réalisées pendant le confinement & déconfinement. Connecté, ce festival a donné à voir ce qui était invisible à l'œil nu : des slogans aux lendemains qui chantent, des sculptures à taille humaine, une intime exposition photographique, des podcasts originaux ont laissé ré-entendre de grands classiques, une chorale interprétant *Shooting Stars* de Rival Sons à distance et à 50 voix.

DES VISITES NUMÉRIQUES

Lors des 2 confinements, l'équipe de la Maison populaire a imaginé une médiation inventive et adaptée pour faire vivre les expositions *i'm from nowhere good* et *la clinique du queer* à distance : en réalisant les podcasts « les balades pop » autour des œuvres présentes dans l'expo, en postant sur son site internet et ses réseaux sociaux des biographies des artistes programmés et des notices des œuvres

exposées. Une playlist compilant plusieurs documentaires et vidéos d'archives autour des artistes et des thématiques abordés dans l'exposition *i'm from nowhere good* a été créée sur la chaîne youtube de la Maison populaire.

UNE MAISON EN TRANSFORMATION : DES AMÉNAGEMENTS PENDANT SES FERMETURES ADMINISTRATIVES

Le projet architectural projeté en 2019 a été marqué par le coup d'arrêt de la fermeture administrative dans la lutte contre la Covid-19. La Maison populaire a centré son œuvre sur le bâti à travers la réfection des bâtiments abîmés, un nouvel espace équipé pour le Pop [lab] et un jardin des adhérent-es naissant. Des aménagements nécessaires ont été réalisés pour les bâtiments existants, avec la Ville de Montreuil et une affirmation du Pop [lab] par la réaffectation des usages des salles. Par ailleurs, la Maison populaire a mis en place des mesures sanitaires adaptées à l'accueil des publics (Centre d'art et Bureau des inscriptions).

ACCUEIL DES PUBLICS :

UN NOUVEL ESPACE NOMADE ET UNE SALLE DE CONCERT FINALISÉE

Une tente de 36 mètres carrés a été installée dans la cour ajoutant ainsi à la Maison Populaire un nouvel espace d'accueil du public en pleine air permettant d'éviter les saturations du salon d'accueil. La tente nomade offre un nouvel espace scénique pouvant accueillir divers évènements allant du concert à une réunion des professeurs. En parallèle, la salle de concert a poursuivi sa rénovation débutée en 2019, avec la deuxième partie du dallage du faux plafond et des grilles de ventilation réalisées par la Ville de Montreuil. Côté régie, une révision des fiches des gradateurs lumières a été réalisée, pour que tout soit sécurisé et sans risque. Les fenêtres séparant la régie et la salle ont été supprimées pour une meilleure écoute et vision lors des concerts. Une maintenance des projecteurs a été réalisée ajoutant au parc actuel de nouveaux projecteurs.

UN ÉQUIPEMENT DES SALLES ADAPTÉ AUX USAGES ET AUX NORMES SANITAIRES

PÔLE MUSIQUE

- Plusieurs salles de cours ont vu leurs peintures refaites par l'équipe de la Maison populaire, notamment les salles de musique situées au sous-sol rendant ainsi les pièces plus chaleureuses et spacieuses.
- Des chaises de conférence ont été achetées pour les salles de solfège offrant un espace de travail personnel pour chaque élève. Cet équipement offre la possibilité de moduler la salle selon le cours donné passant de cours de pratique à cours de théorie rapidement.
- Afin de développer le pôle « Machines musiques exploratoires », la salle Athéna a été insonorisée pour améliorer le son et réduire les nuisances sonores pour les salles adjacentes. Les cours de MAO ont été équipés d'un système de sonorisation ainsi que plusieurs cartes son pour permettre une recherche et un travail musical en autonomie pour chaque élève.

PÔLE ARTS VISUELS ET ARTS PLASTIQUES

- Salles Rodin et Pompéi : le coffrage vétuste de ces deux salles a été retiré.
- Les rideaux des salles de cours du premier étage ont été remplacés par des rideaux neufs offrant ainsi à la salle photo une obturation plus forte de la lumière.

PÔLES THÉÂTRE ET DANSE, CORPOREL ET SPORTIF

- Les peintures des vestiaires et couloirs du gymnase ont été refaites.
- Le cours de sophrologie est équipé d'un nouveau système d'éclairage avec la possibilité de pouvoir tamiser la lumière selon les ambiances que la pratique nécessite.
- Les tatamis du dojo ont été remplacés par des tatamis anti-dérapants neufs. Créant une nouvelle jeunesse au dojo, la pratique des activités dans ce lieu s'en trouve plus agréable. Les anciens tatamis ont été récupérés par la Parole errante à la maison de l'arbre pour une rénovation en vue d'une nouvelle utilisation.

PÔLE LANGUES ET ÉCRITURE

- De nouveaux tableaux blancs ont été installés et les rideaux ont été changés.

PÔLE MULTIMÉDIA

Un Pop [lab], précurseur des matières connectées.

À l'initiative de la nouvelle fabmanager Alice Giordani, le Pop [lab] développe une dimension e-textile encore jamais explorée et le lieu a été réaménagé pour accueillir ses nouveaux usages, notamment des ateliers d'initiation au textile électronique ou de teinture végétale. Trois espaces, pour trois usages complémentaires :

- **Castor, l'atelier principal** : comprenant la découpeuse Laser, la CNC, la découpeuse vinyle et les outillages en tout genre, cette salle a été repensée pour plus de fonctionnalité et simplicité d'usage. Un tout nouveau système de ventilation avec une VMC ainsi qu'un conduit d'évacuation aux normes pour la découpeuse laser a été réalisé par la Ville de Montreuil, un nouvel établi et une commande auprès des constructeurs montreuillois Copeaux et décibels a été transmise pour l'aménagement sur mesure du Pop [lab].
- **Démocrite, l'imprimerie et stockage** : Des meubles réalisés pour les deux imprimantes 3D du Pop [lab], sur roulettes, permettent de ranger les consommables nécessaires à ces machines et ainsi les amener dans d'autres salles en toute simplicité. Cet aspect mobile est particulièrement utile pour les ateliers hebdomadaires de bidouille numérique et Robotique & 3D qui ont lieu en salle Pollux. Enfin, l'imprimante RISO et son matériel est devenu plus accessible grâce à ce réaménagement de la pièce. Une imprimante plus classique a également été installée pour compléter l'équipement de l'imprimerie.
- **Coin Petite Chimie** : Afin d'ouvrir de nouvelles perspectives de pratiques au Pop [lab], un meuble de chimie mobile a été réalisé sur mesure. Celui-ci permettra de réaliser des ateliers divers autour de la teinture végétale et des bioplastiques.
- **Renouvellement du parc informatique** : La salle informatique Athéna a accueilli 8 nouveaux ordinateurs à la rentrée de septembre. Plus performants, ils répondent mieux aux besoins des ateliers ayant lieu dans cette salle, notamment Trucages & effet spéciaux, ainsi que Beatmaking. Les 8 ordinateurs anciennement dans cette salle sont venus alors remplacer les ordinateurs de la salle Pollux. Cela a aussi permis un renouvellement de ces ordinateurs qui, plus anciens encore, ne répondaient plus aux attentes des Ateliers Bidouille Numérique et Robotique & 3D.

UNE COMMUNICATION TERRITORIALE ET CONNECTÉE

- La nouvelle identité visuelle créée en 2019 s'est affirmée en 2020, avec la volonté d'être plus identifiable pour les publics et de traduire la/les métamorphose(s) de la Maison pop. L'idée est d'ancrer l'image d'un lieu culturel de proximité et de référence de création artistique : de nouvelles pratiques amateurs, une programmation orientée arts visuels & vivants et des résidences d'artistes en augmentation.
- En 2020, la communication s'est renforcée à la fois sur le print et le web, avec une augmentation globale du budget alloué à la communication pour communiquer sur les événements et les activités. Les nouveautés : une brochure de saison annuelle qui regroupe les activités de pratique amateur et la programmation culturelle, le développement des campagnes d'affichage et de dépôt, des réalisations de capsules vidéo, de podcasts, un déploiement de la communication sur les réseaux sociaux, la mise en place de réservations en ligne pour les événements du Centre d'art, un renforcement de la communication auprès des adhérent·es lors des périodes de confinements, le déploiement d'une campagne de soutien pour la Maison pop.

ATELIERS, LA FABRIQUE CRÉATIVE

Sous l'impulsion de l'équipe de coordination, les professeur·es ont su réinventer leur manière d'enseigner dans la configuration de ce confinement inédit. Ils ont su revoir et adapter le contenu pédagogique de leurs cours et proposer un enseignement alternatif à distance.

ARTS PLASTIQUES

Le secteur des arts plastiques de la Maison populaire s'est développé et a déployé de nombreuses activités au fil des années. Certaines se sont simplement multipliées, au vu du nombre de personnes inscrites en liste d'attente, et d'autres ont été créées pour répondre aux besoins et aux demandes des adhérent·es et permettre de développer de nouvelles adhésions.

Durant les confinements, l'ensemble des professeur·es du secteur arts plastiques a maintenu le lien avec les adhérent·es à distance sous plusieurs formats. Ainsi durant le premier confinement, les professeur·es ont proposé des exercices à destination de l'ensemble des adhérent·es de la Maison pop, tous secteurs confondus, afin de faire découvrir au plus grand nombre les cours d'arts visuels de la Maison populaire. Ils et elles ont maintenu également à distance les cours spécifiquement dédiés à leurs adhérent·es. Les professeur·es du secteur dédiés aux adultes ont ainsi pu proposer à leurs adhérent·es des exercices écrits, des tutos films ou encore des cours en visio-conférence, adaptés aux besoins et contenus de chaque atelier. À titre d'exemple, le professeur de photographie a proposé le thème de l'autoportrait, afin de permettre à ses élèves de poursuivre leur pratique durant le confinement. Les œuvres réalisées ont ainsi pu être notamment présentes dans l'exposition de photographies en ligne en juillet 2020. Le professeur a également pu produire des cours en ligne plus théoriques sur l'histoire de la photographie, en faisant des focus sur certain·es artistes (notamment concernant celle·ux ayant une pratique de l'autoportrait) ou sur certaines expositions.

Les cours d'arts plastiques dédiés aux enfants n'étaient pas en reste, puisque les professeur·es ont transmis à chaque élève des exercices (sous forme de tutos vidéos ou d'exercices écrits et images) leur permettant de continuer de pratiquer chez eux leur activité. Les élèves envoyaient ensuite à leur professeur·e le résultat de leur création, afin qu'un retour et un échange de la part

de l'enseignant·e puisse avoir lieu. Les résultats de ces cours à distance ont été bénéfiques, puisque les parents ont eu l'occasion inédite de pouvoir pratiquer avec leur(s) enfant(s).

THÉÂTRE ET DANSE

Le secteur Théâtre et danse s'impose par la qualité de son enseignement et par la richesse et la diversité qu'il propose. Cette saison la Maison pop a ouvert un atelier de Théâtre d'objets et marionnettes destiné aux enfants et un atelier de théâtre d'improvisation en direction des adultes. En effet, jusqu'à présent les cours de théâtre privilégiaient le jeu d'acteur par l'apprentissage de textes et leur interprétation. Il s'agissait de valoriser cette autre facette du jeu théâtral qu'est l'improvisation, ce travail sur la transmission immédiate de la parole au geste et le sens de la répartition.

L'association souhaitait renforcer le lien intergénérationnel : deux ateliers mensuels ont été créés pour les parents et leurs enfants : Yoga en famille et Danse en famille. En mars 2020, les initiatives en ligne furent nombreuses : Melissa Chatard, la professeure de Danse modern' Jazz a élaboré une vidéo intitulée « Sport à la Maison » dans laquelle elle proposait des exercices à pratiquer dans la bonne humeur, Philippe Keit, professeur de Sophrologie a diffusé sur la plateforme YouTube plusieurs vidéos nous offrant la possibilité d'effectuer une séance de Sophrologie.

Gerry Quévieux, professeur de danse contemporaine, a demandé à ses élèves, confinés à leur domicile, d'improviser des danses en rapport avec les objets situés autour d'elles. Claire Monique Scherer, professeure de Théâtre, a publié des extraits sonores de scènes théâtrales interprétées par ses élèves par visioconférence.

CORPOREL ET SPORTIF

Le secteur Corporel et sportif est sans aucun doute l'un des plus importants secteurs en termes de nombre d'adhésions à l'instar du secteur Musique. Il s'articule autour de trois piliers principaux, à savoir, la gymnastique, les arts martiaux et la relaxation.

En cette saison 2019-2020, un atelier mensuel de yoga pour les parents et leurs enfants a été mis en place, toujours dans l'optique de renforcer les liens entre générations

Sur cette saison plusieurs stages ont été réalisés. Le premier était un stage de yoga au quotidien, proposé par Alain Georges Moreau. Il permettait de s'initier à différentes méthodes de relaxation à pratiquer durant toute la journée. Ce stage a été un franc succès puisque **23 personnes** l'ont suivi. Le deuxième stage organisé par Diénéba Traoré était une découverte de la Capœira en direction des parents et leurs enfants. Enfin, un stage de Yoga Nidra, Yoga du sommeil a été organisé par Christine Minneci.

MUSIQUE

Le secteur Musique se positionne aujourd'hui comme l'un des maillons phares du nouveau projet de la Maison populaire. Son offre fortement inscrite dans une démarche d'éducation populaire se prolonge alors vers plusieurs terrains d'expérimentation pour notamment : toucher la jeunesse adolescente, développer un pôle musiques actuelles dans les pratiques, et enfin, permettre et construire les échanges entre musicien·nes amateurs et professionnels, en lien direct avec la programmation musique de la salle de spectacle.

L'équipe pédagogique est composée de **32 intervenant·es**. Les derniers recrutements participent activement au développement de l'offre en enseignement musical de la Maison populaire. Ils contribuent également à la recherche d'une composition plus paritaire, à compétences égales, de l'équipe. Avec le recrutement

de **4 femmes** et de **6 hommes**, celle-ci est composée pour l'année 2020 de **13 femmes** et **19 hommes**. Le panel de professeurs ainsi constitué présente une diversité des parcours, des pédagogies musicales et des répertoires, aussi différents que complémentaires. Les intervenant-es choisi-es partagent les valeurs portées par la structure et placent au cœur de leur enseignement l'alliage entre l'interprétation et la composition afin de ne pas transmettre uniquement « l'art d'interpréter ». Par ailleurs, leur appétence pour un enseignement des pratiques d'ensemble ou collective est un marqueur fort de la transmission d'un apprentissage du « faire-ensemble » et non de l'instrumentiste-solitaire. Sont nées les nouvelles activités suivantes : **Masterclass de Djettes**, **Atelier de beatmaking**, des **Stages d'exploration musique d'ensemble** et la Maison populaire a accompagné trois groupes de musique vers la professionnalisation : **Cocobans**, **Cassidy Sacré** et **Cromatic electric**.

Les initiatives en ligne ont été nombreuses et riches pour le pôle musique : les élèves de **Batucada** munis de leurs tambours se sont donnés rdv à leurs fenêtres respectives tous les soirs à 20 h en soutien aux soignants.

Les **jazz band** et le **Ukulélé Club Orchestra** ont réalisé des vidéos et arrangements musicaux et la chorale **Pop House Choir** a réuni plus de **50 choristes** et a publié une chorale virtuelle, relayé par le périodique *Rolling stone*. Lors de la 2^e période de fermeture administrative du 30 octobre au 19 décembre, bénéficiant de l'expérience du premier confinement, l'ensemble de l'équipe pédagogique du secteur musique a été mobilisé pour mettre en place et assurer une continuité à distance des activités hebdomadaires. La quasi-totalité des cours de pratique individuelle et semi-collective ont ainsi été maintenus sous forme de cours en visio direct et/ou différé. En fonction des intervenant-es et du volume horaire effectué, les adhérent-es ont pu suivre leur cours à l'horaire habituel ou selon un planning réadapté à la situation comme aux disponibilités en temps de confinement. Les adhérent-es inscrits en beatmaking ont bénéficié d'une mise à disposition du matériel nécessaire à la pratique à domicile.

LANGUES ET ÉCRITURE

Le secteur Langues connaît depuis deux ans une légère baisse de fréquentation. L'équipe de la Maison populaire a fait le choix de soutenir les cours les plus fragiles, afin de proposer aux élèves une continuité pédagogique sur le long terme. Par exemple, pour le cas des cours d'arabe, l'objectif est de fidéliser les élèves qui sont nombreux à débiter l'apprentissage de cette langue. Il semble donc impératif, de maintenir ouverts les niveaux supérieurs (intermédiaires et confirmés) même si ces derniers ne sont pas complets, afin que les élèves puissent s'engager pleinement dans l'apprentissage de cette langue sur plusieurs années à la Maison populaire.

Il a également été fait le choix, dès la rentrée 2019, de diversifier ce secteur d'activités lié aux langues et à la communication, en ouvrant un atelier d'écriture destiné aux adultes. Cet atelier propose des « expériences d'écriture » chaque semaine, en prenant en compte le caractère corporel de cette discipline.

Les ateliers de langues et écriture durant la saison 2019/2020, ont globalement connu une légère augmentation de leurs effectifs, notamment en raison de l'ouverture de deux nouveaux cours : Ateliers d'écriture et Arabe niveau confirmé.

CRÉATION ARTISTIQUE ET TERRITOIRE

NO NO DESIRE DESIRE, RÉSIDENCE DE COMMISSAIRE

Pour cette année 2020, le Centre d'art de la Maison populaire a lancé un appel à candidatures en mai 2019 ayant pour thématique : *Penser le mouvement à partir des Métamorphoses d'Ovide*.

Le commissaire d'exposition **Thomas Conchou** y a présenté **NO NO DESIRE DESIRE**.

Initialement constituée de trois expositions couvrant la période de janvier à décembre 2020, avec un calendrier jalonné d'événements issus de la programmation associée à la proposition curatoriale et d'une plateforme numérique en ligne, le projet a été revu suite à la crise sanitaire. Ainsi, les deux premiers volets d'exposition ont été prolongés, permettant au programme curatorial de s'étendre sur la saison 2021 avec la création d'un quatrième et ultime chapitre d'exposition monographique dédié à l'artiste **Lou Masduraut**.

Ce cycle prend pour point de départ l'exploration des pratiques artistiques queer contemporaines. **Thomas Conchou** a choisi **Tarek Lakhrissi** pour l'accompagner en tant qu'artiste associé, dans le cadre de la résidence de création artistique numérique et **Roxanne Maillet**, en tant que graphiste pour réaliser l'ensemble de l'identité visuelle du cycle curatorial. **NO NO DESIRE DESIRE** est un projet pour le futur qui entend prouver et éprouver que les pratiques artistiques queer ne visent pas seulement à réclamer des droits, à représenter la différence ou la diversité (d'identités de genre, de pratiques sexuelles, d'appartenances identitaires), mais sont des propositions d'altérités concrètes pour le futur. Plus encore, qu'elles sont des pratiques de l'espoir : un espoir envers le passé, à travers l'histoire des luttes minoritaires et des mouvements de libération homosexuels, un espoir envers le présent par des réalités de solidarités communautaires, d'activisme, de revendications et d'organisation politique, et enfin un espoir à venir, à faire naître. Une journée de formation aux questions et à l'acceptation de la queerité à destination des responsables et animateurs de **Centres de Loisirs à Montreuil** a été organisée pendant le premier volet de l'exposition, partenariat avec les bibliothèques d'**Est Ensemble**. Et bien entendu des visites et ateliers pour les classes ont été menés avec la médiatrice du Centre d'art.

SOMETHING I DIDN'T SAY, RÉSIDENCE ARTISTIQUE NUMÉRIQUE

La Maison populaire a accueilli en résidence de création numérique, de janvier à décembre 2020, **Tarek Lakhrissi**, poète, artiste visuel et performeur. Il a fait partie des artistes sélectionnés pour la 22^{ème} Biennale de Sydney (2020). Queer, féministe et transgénérationnelle, sa prise de parole décroïsonne les genres et se fait tour à tour poétique et politique. L'anglais se mêle au français créant des mots pour aller jusqu'au bout d'une nouvelle pensée. Dans le cadre de sa résidence de création « *Something I didn't say* », au sein du cycle d'exposition « *NO NO DESIRE DESIRE* », **Tarek Lakhrissi** initie une situation d'énonciation où l'acte de la parole revêt mille manières de « penser tout haut ». Il développe des modes de réflexions alternatifs fondés sur la notion de collectif. En collaboration avec des jeunes du **Lycée Jean Jaurès** de Montreuil, il questionne les modes de transmission et de création selon une perspective critique à partir du médium vidéo. Performances, ateliers d'écriture, recherche plurimedias et autumn camp façonnent cette résidence des nouveaux récits, totale et protéiforme à l'image de l'œuvre déjà considérable de cet artiste pas même trentenaire.

Le projet de résidence « Something I didn't say » s'est articulé en trois temps : au départ, l'organisation d'ateliers dans une classe de lycéen-nes (une classe de seconde du Lycée Jean Jaurès à Montreuil) à partir d'exercices d'écriture et de débats sur les narrations alternatives. Ensuite, la création d'une école d'autisme éphémère du 17 au 19 octobre 2020 animée par des théoricien-nes, performeur-ses, chercheur-ses, essayistes impliqué-es dans des espaces militants et créatifs : Karima El Kharraze (autrice et metteuse en scène), Léopold Lambert (rédacteur-en-chef de « The Funambulist »), Stéphane Gérard (vidéaste), Annie Tiburce (costumière), Rosanna Puyol (éditrice... Enfin, le tournage d'un court-métrage intitulé *The art of losing*, pensé dans la continuité de *Out of the Blue*, et dont un extrait est diffusé lors du troisième volet de « NO NO DESIRE DESIRE : the many faced god-dess. ».

Tous les artistes programmés ont bénéficié d'un report de date et non d'une annulation. 5 concerts sur 9 ont pu avoir lieu et 10 résidences musicales et chorégraphiques.

Concerts & Résidences musique 2020 :

- vendredi 28 février, Billie Brelock – Résidence de 5 jours
- septembre, Laure Brisa, *Des comètes another place* – Résidence de création de 7 jours
- vendredi 25 septembre, Laure Brisa et Canblaster – Festival MAAD in 93 – résidence de 3 jours
- samedi 26 septembre, Soirée High Heal - week-end d'ouverture dans le cadre de l'ouverture de l'expo *la clinique du queer*
- vendredi 17 octobre, Ysé Sauvage et Gérald Toto – Festival MAAD in 93 – Résidence de 3 jours
- vendredi 17 décembre, Independance Cha cha en ligne – Festival Africolor

Résidences chorégraphiques en partenariat avec Danse dense

- Rebecca Journo, *Whales*
- Anna & Grégoire, *Ordeal by water*
-

ÉCRAN PHILOSOPHIQUE

- jeudi 15 octobre, *M*, de Yolande Zaubermann, Une possibilité de réparation du soi ?

DES PARTENARIATS FORTS

En 2020, en plus des volumes de financements maintenus et reconduits de 2019, la Maison populaire a bénéficié de nouveaux soutiens financiers ciblant à la fois les projets culturels de relance suite à la fermeture administrative du lieu et relatif à l'investissement avec notamment le fond d'investissement pour l'innovation numérique d'Est Ensemble qui a permis de financer l'aménagement du Pop [lab] et le développement du parc numérique et de l'interface d'inscriptions en ligne de la Maison pop à hauteur de **22 900 euros**. L'aide à l'aménagement Covid-19 de la Région Ile-de-France à hauteur de **26 293 euros** pour les adaptations des activités culturelles de la Maison pop et le plan de rebond solidaire et écologique du Département de la Seine-Saint-Denis visant à soutenir la médiation numérique, l'accompagnement des publics et l'accroissement du travail administratif à hauteur de **20 000 euros**. Ce développement a permis également d'engager le réaménagement du pôle accueil des publics dans la partie administrative du bâtiment.

La Maison populaire a, par ailleurs, émergé aux demandes d'aides pour la relance des projets artistiques et culturels, minés par la pandémie. Ces projets ont trouvé leur expression en 2020, avec

notamment l'inscription dans la Nuit blanche métropolitaine avec *JOUVENCX* de l'artiste Lou Masduraud, soutenue par la Métropole du Grand Paris et de trois projets à destination des adhérent-es de la Maison pop et des habitant-es de Montreuil en 2021/2022, *Les Intruses* de Randa Maroufi, projet soutenu par le Département de Seine-Saint Denis et de *The art of losing* de Tarek Lakhri dans le cadre de l'été culturel francilien de la DRAC Île-de-France.

→ Soit un montant total de subventions supplémentaires à hauteur de **157 243 euros**.

Rapport moral : vote à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER 2021

Présenté par la Commissaire aux comptes Madame ARAAR

Le rapport financier est présenté, d'abord le Bilan puis le Compte de résultat 2020. Madame ARAAR indique un résultat positif de l'exercice de 116 136 euros, puis elle certifie les comptes : « En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et des principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice. »

Approbation des comptes et du rapport financier : vote à l'unanimité

Madame ARAAR indique que les commissaires aux comptes de la Maison populaire arrive en fin des six exercices et sont candidates au renouvellement du mandat.

Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes pour 6 exercices : vote à l'unanimité

BUDGET PREVISIONNEL 2021-2022

Présenté par Madame la Directrice, Mme Gacon

Le budget prévisionnel 2020 prévoit le maintien de l'augmentation des subventions suite aux demandes complémentaires faites au Département de Seine-Saint-Denis, notamment dans le cadre du dispositif Capamateurs.

Les financements complémentaires pour porter les projets hors les murs *Les intruses* et le cycle des veilleurs est provisionné.

Par ailleurs, un poste de responsable de l'administration est également projeté dans le budget afin d'assurer une transmission et le remplacement de la comptable unique, partant à la retraite en juillet 2022.

Principe des avoirs et remboursements 20/21 :

1. Le cours est maintenu et fréquenté en ligne.
2. Si le cours est suspendu, un autre atelier hebdomadaire vous

a été proposé en remplacement ou un avoir automatique au prorata des cours annulés vous sera attribué sur la saison 21/22.

3. Vous êtes dans l'impossibilité de suivre les cours en ligne, un avoir sur la saison 21/22 sur demande au prorata des cours non suivis vous sera attribué.
4. le remboursement s'effectue uniquement sur justificatif et, en cas de difficultés.

Vote du principe des avoirs et budget prévisionnel : adopté à l'unanimité

Mise à jour du règlement intérieur

Madame La Directrice propose l'ajout de la mention suivante, à l'article 14:

« Ces règles s'appliquent également dans le cadre des cours en ligne ou en plein air organisés par la Maison populaire. Les cours menés en ligne ne peuvent être enregistrés et diffusés à des tiers. Leur usage est strictement réservé aux adhérent·es de la Maison populaire. »

Monsieur Le Président demande le nombre d'adhérents à la date du 25 mars 2021 : 2264 adhérent·e·s.

TARIFS DES ACTIVITES POUR LA RENTREE 2021-2022

Présenté par le Trésorier Monsieur Gilles Forcinal

Suite à la délibération du Conseil d'administration, une augmentation des tarifs à 1% est soumis au vote de l'Assemblée générale. Cela représente une hausse de 2 euros passant le tarif de base de 167 à 169 euros.

Vote de l'augmentation de 1% des tarifs : adopté à la majorité et 1 vote contre.

PRÉSENTATION DES CANDIDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration est composé de 12 membres de droits, 24 membres élus en Assemblée générale (12 membres sont sur la liste unique, 12 membres élus par secteurs) : corporel et sportif, musique, danse et théâtre, multimédia, arts plastiques, langues et écriture.
1 vote liste unique et 1 vote pour son secteur.

Les candidats
Liste unique :

Anceau Serge : adhérent en Chants et technique vocale collective
Artaud Benoît : adhérent et Président de la Maison pop
Chirescu Suzanne : adhérente en Danses de salon et Gym'senior
Flury Marie : adhérente en Chants du monde et Secrétaire de

la Maison Pop

Forcinal Gilles : adhérent en Gym'étirements et Trésorier
Forcinal Rose-Marie : adhérente en Hatha yoga et à l'Amapop, Secrétaire Adjointe des Commissions Convivialité et Bâtiment.

Garnier Thérèse : adhérente en Qi Gong et Gym'senior

Hudelot Kiong-Hi : adhérente en Hatha yoga

Levet Claire : adhérente à l'Amapop

Prompsy Doryane : adhérent en Batterie

Ternisien Prosper : adhérent en Guitare (Blues & accompagnement) et Secrétaire de la Commission Convivialité

Turan Julienne : adhérente en Massage shiatsu et Vice-trésorière

Vidal Sylvie : adhérente en Théâtre et Piano, Vice-présidente

Secteur arts plastiques :

Bembaron Mattia : adhérent en Photographie argentique N & B

Secteur musique :

Cirac Stéphanie : adhérente en Violon

Marie-Calixte Emmanuel : adhérent en Jazz Band et secrétaire de la Commission Communication

Nizard Félix : adhérent en Guitare

Secteur corporel et sportif et Amapop :

Bousslama Myriam : adhérente et parent de deux enfants inscrits en Judo

Cattelain-Lopez Xavier : adhérent à l'Amapop et Secrétaire Adjoint de la Commission Jardins

Pacreau Marie-Christine : adhérente en Gymnastique musicale

Salzschtain Marie-Pierre : adhérente en Pilates et Gym'+

Schönwald Cédric : adhérent en Massage shiatsu

Secteur langues :

Dizambourg Xavier : adhérent en Atelier d'écriture

Grenapin Marylène : adhérente en Espagnol et Secrétaire de la Commission Bâtiment

Secteur multimédia :

Rochetti Virginie : adhérente aux Ateliers d'initiation au textile électronique et Beatmaking, Secrétaire Générale Adjointe

Secteur théâtre et danse :

Briatte Christian : adhérent en Danses de salon

Lefevre David : adhérent en Pilates et Tango argentin, Secrétaire de la Commission Jardins

ÉLECTIONS DES MEMBRES DE L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE

Monsieur le Président fait l'appel des candidats et explique les modalités du vote.

Vous pouvez voter dès à présent pour la liste unique (12 membres) et la liste de secteur (1,2,3 ou 4 représentant·es)

en fonction du secteur dans lequel vous êtes inscrits.
Vous avez jusqu'au mardi 30 mars 2021 20h pour voter.

Les adhérent·e·s remercient les membres du bureau et l'équipe pour l'organisation

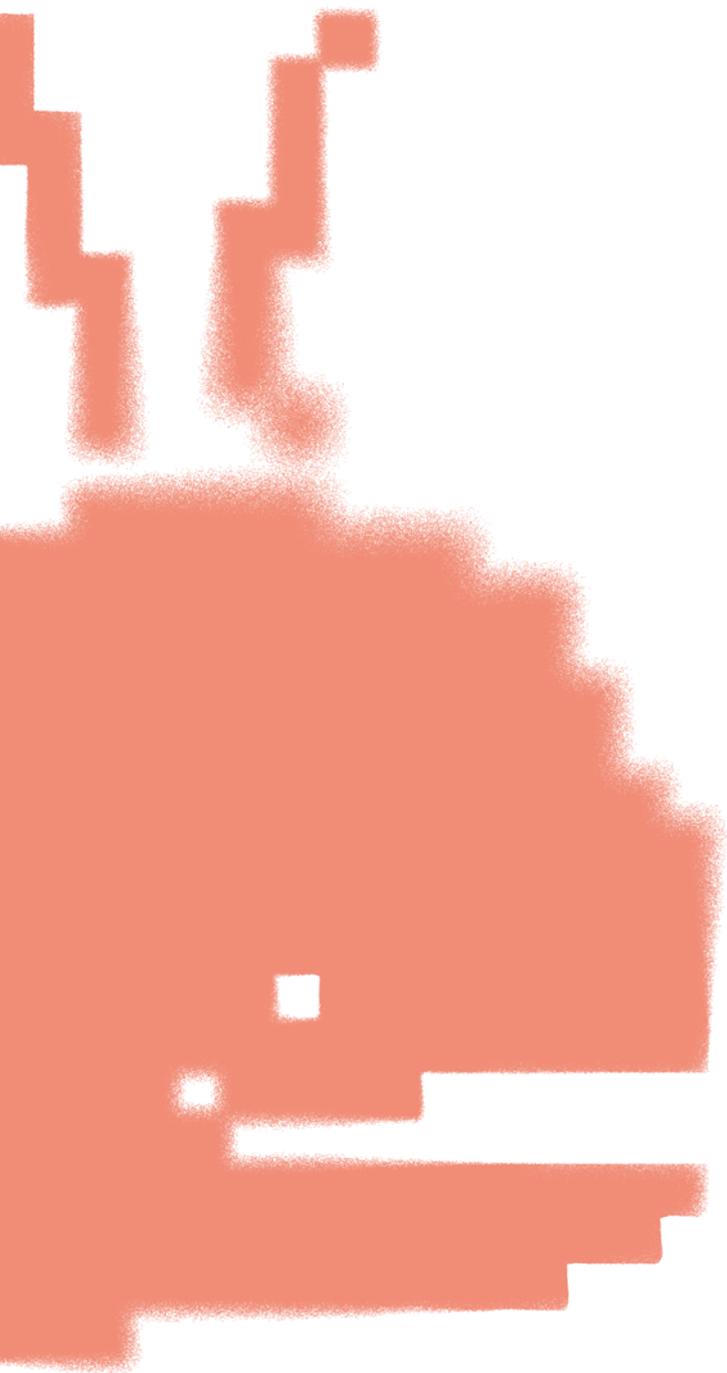
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président lève la séance à 21 heures et 57 minutes.

Le Président, Benoît ARTAUD. parole, Monsieur le Président lève la séance à 21 heures.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président lève la séance à 21 heures.

La Secrétaire Général - Le Président

as
Benoît Artaud



STATUTS DE LA MAISON POPULAIRE

Art. 1

Il est formé à Montreuil une association d'éducation populaire régie par la Loi du 1er Juillet 1901 et dénommée «Maison Populaire pour la Culture et les Loisirs». Son siège est établi à Montreuil, dans un local mis à sa disposition par la Municipalité et sis 9 bis, rue Dombasle. La durée de l'Association est illimitée.

Art. 2

L'association a pour but l'organisation de l'éducation permanente et des loisirs. Elle développe des efforts particuliers pour permettre à tous l'accès à la culture. Pour atteindre son objectif, elle organise des représentations, des conférences, des débats, des activités de détente et de formation sous les formes jugées adéquates par le Conseil d'Administration.

Elle poursuivra la réalisation de ses buts culturels en se gardant de remplacer l'État dans les tâches éducatives relevant de l'Éducation Nationale, que celui-ci doit assumer.

Art. 3

« La Maison Populaire pour la Culture et les Loisirs » est mixte et ouverte à titre individuel à tous les montreuillois et les montreuilloises, jeunes ou adultes, travaillant ou résidant à Montreuil. La Maison Populaire est laïque, c'est à dire respectueuse des convictions personnelles. Elle s'interdit toute attache avec un parti ou une confession. Elle peut adhérer à toute Fédération dans le respect des présents statuts.

Art. 4

L'association se compose de membres adhérent-es.

Art. 5

La qualité de Membre de l'Association se perd :

- par démission,
- par radiation prononcée par le Conseil d'Administration pour non paiement des cotisations, motif grave, non respect des statuts, le membre intéressé ayant été préalablement entendu par le Conseil d'Administration.
- lors du départ de l'adhérent.

ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

Art. 6

L'association est gérée par un Conseil d'Administration, avec l'égal accès des hommes et des femmes, qui comprend :

1. Des membres de droit :

- le maire ou son représentant,
- quatre conseillers municipaux délégués à la Maison Populaire,
- l'inspecteur de la Jeunesse et des Sports,
- le représentant de la F. F. M. J.C.
- le directeur des Affaires Culturelles,
- le directeur de la Maison Populaire,
- le représentant des salariés de la Maison Populaire,
- deux représentants des vacataires de la Maison Populaire.

2. Des membres associés :

Le Conseil d'Administration décide de l'admission des nouvelles organisations ou associations montreuilloises sur proposition du Bureau. La décision du Conseil d'Administration doit être ratifiée par la prochaine Assemblée Générale. Dans ce cadre chaque association a droit à un représentant.

3. Des membres élus par l'Assemblée Générale

Ces derniers ne peuvent être ni salariés de la Maison Populaire, ni vacataires.

Peut faire partie du Conseil d'Administration tout adhérent ayant 16 ans révolus.

Leur nombre est au moins égal au nombre de membres de droit et associés plus 1.

Il peut être supérieur à ce nombre augmenté de 1, par tranche de 100 adhérent-es au-delà de 1000 adhérent-es.

- La moitié d'entre eux est élue par l'ensemble des adhérent-es réunis en Assemblée Générale. Les candidats se présentent sur une liste unique.
- L'autre moitié est élue par les Assemblées Générales de chaque secteur d'activité. Le nombre d'élus possible par secteur est proportionnel au nombre des adhérent-es inscrits dans les secteurs.

Lors de l'Assemblée Générale chaque adhérent doit voter deux fois : une fois pour la liste unique et une fois sur la liste du secteur dont il fait partie. Si l'adhérent pratique des activités dans différents secteurs, il doit choisir uniquement un secteur.

Tous les membres du Conseil d'Administration ont un droit de vote identique.

Le Conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres et nomme titulaire le suppléant ayant eu le plus de suffrages chaque fois qu'un nouveau membre associé est admis au Conseil d'Administration. Il est procédé à leur remplacement définitif par la prochaine Assemblée Générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Le Conseil d'Administration compte également des membres suppléants, ce sont ceux qui n'ont pas été élus au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale, mais ont obtenu toutefois le tiers des voix.

Les suppléants sont invités au Conseil d'Administration et ont voix consultative - ils ont voix délibérative en l'absence des membres titulaires dans l'ordre où les a placés le suffrage de l'Assemblée Générale.

Le renouvellement des membres élus du Conseil d'Administration a lieu à chaque réunion de l'Assemblée Générale réunie à cet effet.

La qualité de membre élu du Conseil d'Administration se perd à l'issue de deux convocations consécutives restées sans réponse.

Les membres sortants sont rééligibles.

Le Conseil d'Administration établit les orientations.

LE BUREAU

Le Conseil d'Administration élit en son sein, parmi ses membres majeurs, un président, un vice-président, un secrétaire général, un secrétaire adjoint, un trésorier, un trésorier adjoint, un secrétaire pour chacune des commissions permanentes : action culturelle et activités intérieures, gestion, information, activités de plein air, etc... Ils forment le Bureau.

Le Bureau recueille toutes les suggestions des secrétaires des commissions, prépare les travaux du Conseil d'Administration et veille à la bonne exécution de ces décisions et de ces orientations.

Il est tenu procès-verbal des séances.

Les procès-verbaux sont signés par le président et le secrétaire. Ils sont établis sans blancs ni ratures, sur des feuillets numérotés et conservés au siège de l'association.

De même que le Conseil d'Administration oriente et contrôle les activités de l'association entre les Assemblées Générales, le Bureau est chargé des mêmes responsabilités entre les réunions du Conseil d'Administration.

Entre les réunions, le Président est doté du pouvoir de représenter l'association dans tous les actes de la vie civile. Il a notamment qualité pour ester en justice au nom de l'association. Il peut déléguer ce pouvoir à un autre membre du bureau.

En cas de représentation en justice, il ne peut être remplacé que par un mandataire agissant en vertu d'une procuration spéciale. Il rend compte de sa gestion aux séances les plus rapprochées du Bureau et du Conseil d'Administration.

Formation et rôle des commissions :

Les commissions ont un rôle consultatif. Dans leur domaine de compétence, elles font des propositions au Bureau habilité à prendre des décisions sous réserve de les soumettre au Conseil d'Administration.

Le secrétaire ouvre le travail de sa commission à tous les membres de l'association qui désirent y participer. Le secrétaire rapporte au bureau les conclusions des travaux de sa commission.

Art. 7

Le Conseil d'Administration est convoqué par le président. Il se réunit au moins une fois par trimestre, il peut être convoqué par le président à la demande écrite d'un tiers de ces membres.

La présence du tiers au moins de ses membres élus est nécessaire pour la validité des délibérations.

Il est tenu procès verbal des séances.

Les procès-verbaux sont signés par le président et le secrétaire. Il sont établis sans blancs ni ratures, sur des feuillets numérotés et conservés au siège de l'association.

Art. 8

Les membres du Conseil d'Administration, ceux du Bureau et des commissions confiées.

Toutefois ils peuvent être indemnisés pour leurs frais réels avec approbation de l'Assemblée Générale.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Art. 9

L'Assemblée Générale de l'association se réunit une fois par an et chaque fois sur demande du Conseil d'Administration ou sur demande écrite au moins du quart de ses membres, adressée au président de l'Association.

Son ordre du jour est réglé par le Conseil d'Administration, son Bureau est celui du Conseil.

Elle entend les rapports sur la gestion du Conseil d'Administration sur la situation financière et morale de l'association.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit s'il y a lieu, au renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

Il est tenu procès-verbal des séances.

Les procès-verbaux sont signés par le président et le secrétaire. Il sont établis sans blancs ni ratures, sur des feuillets numérotés et conservés au siège de l'association.

Chaque membre présent ne peut détenir plus d'un pouvoir en sus du sien.

Le rapport annuel et les comptes sont adressés chaque année à tous les membres de l'association.

Seuls les membres de l'association ont accès à l'Assemblée générale.

RESSOURCES

Art. 10

Les recettes annuelles de l'association se composent

- des cotisations de ses membres,
- des subventions de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics,
- des ressources créées à titre exceptionnel et, s'il y a lieu, avec l'agrément des autorités compétentes,
- des dons manuels, des produits des fêtes, concerts, manifestations à titre de participation aux frais.

Art. 11

L'association pourra posséder des biens immobiliers nécessaires à son fonctionnement et à la réalisation de ses buts.

ORGANISATION COMPTABLE

Art. 12

L'association doit tenir une comptabilité conforme au plan comptable.

Les comptes annuels que l'association doit établir chaque année doivent être vérifiés par un Commissaire aux comptes, désigné sur la liste des Commissaires aux comptes du ressort géographique du siège social de l'association.

MODIFICATION DES STATUTS ET DISSOLUTION

Art. 13

Les statuts ne peuvent être modifiés que sur proposition du Conseil d'Administration ou du quart des membres dont se compose l'Assemblée Générale, soumise au bureau au moins un mois avant la séance.

L'assemblée doit se composer de la moitié plus un des membres en exercice. Si cette proportion n'est pas atteinte, l'assemblée est convoquée à nouveau, mais à quinze jours au moins d'intervalle et cette fois, elle peut valablement délibérer quel que soit le nombre de membres présents.

Art. 14

En cas de dissolution, l'Assemblée Générale désigne un ou plusieurs membres chargés de la liquidation des biens de l'association.

Elle attribue l'actif net à la commune de Montreuil à charge pour celle-ci de le reverser à une association de jeunesse, de sports, de loisirs ou à caractère culturel.

Statuts adoptés par
l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 Avril 2003

— RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA MAISON POPULAIRE

Ce règlement s'applique à l'ensemble des usagers de la Maison populaire : Adhérent(e)s inscrit(e)s aux activités – Visiteurs, spectateurs, auditeurs, dans le cadre des manifestations culturelles et autres manifestations exceptionnelles – Toute personne liée contractuellement à l'association.

Article 1 – Devenir Adhérent-e

Être adhérent-e suppose de s'être acquitté de son droit d'adhésion, ainsi que le cas échéant du montant de l'activité pratiquée.

Article 2 – Essai et Paiement

- Les tickets d'essai à une activité avant inscription ne seront en aucun cas déduits du prix global de l'activité.
- Le paiement de l'activité se fait au moment de l'inscription. Seul le personnel permanent de l'association peut recevoir et encaisser les frais d'inscription : sont acceptés les paiements en Espèces, par Chèque, Chèques vacances, Passeport loisir.
- Le paiement en ligne par CB est réservé uniquement aux adhérent-es de la saison écoulée. Il est accessible à l'aide de l'identifiant et du mot de passe personnel, adressés par courrier au mois de mai.

Article 3 – Documents à fournir : Enfant mineur : une autorisation parentale obligatoire pour les mineurs, sur papier simple, signée des parents ou tuteurs. Un certificat médical est demandé pour la pratique des activités : danses, corporelles et sportives à apporter au plus tard lors de la première séance d'activité.

Article 4 – Tarifs préférentiels : Pour bénéficier de tarifs préférentiels lors de l'inscription à une activité, il sera demandé de fournir : Pour les montreuillois : une photocopie d'un justificatif de domicile / Pour le tarif réduit : une photocopie d'avis d'imposition, d'attestation CAF, ou autres copies de documents ouvrant droit à une réduction de tarif.

Article 5 – Inscription en cours d'année ou abandon : Dans le cas d'inscription à une activité en cours d'année, la réduction trimestrielle s'effectuera à compter du mois de janvier et du mois d'avril. En cas d'abandon d'une activité, aucune somme versée ne sera remboursée

sauf en cas d'annulation de l'activité par l'association. Toutefois, il sera possible de transférer le paiement sur une autre activité en fonction des places disponibles.

Article 6 – Responsabilité parentale : Il est demandé aux parents de jeunes enfants de les accompagner jusqu'au lieu de leur activité, de s'assurer que le professeur soit présent, de demander à leurs enfants de les attendre dans les locaux de la Maison populaire.

Article 7 – Responsabilité de l'association : Chaque année l'association souscrit une police d'assurance pour ses adhérent-es couvrant uniquement les blessures qui pourraient intervenir dans le cadre des activités ou de ses locaux. La responsabilité de l'association ne peut être engagée en cas de perte, vol ou détérioration

des effets ou objets de toute nature, déposés par les adhérent-es dans un endroit quelconque, clos ou non, dans l'enceinte de l'association. La Maison populaire n'est pas responsable des effets abandonnés ou oubliés dans son enceinte. Les effets oubliés à la Maison populaire sont conservés pendant une période d'un an. Passé ce délai, les vêtements ou autres objets non récupérés seront remis à des œuvres d'utilité publique.

Accès aux locaux

Article 8 – Les entrées et sorties s'effectuent exclusivement par le 9, bis rue Dombasle. À titre exceptionnel, l'accès peut être adapté en fonction des manifestations.

Article 9 – Un parking ouvert et non gardé situé au 48 rue Danton est mis à la disposition des adhérent-es sous leur entière responsabilité.

Article 10 – Il est interdit de rentrer avec son vélo dans le hall d'accueil. Les adhérent-es doivent porter les trottinettes dès l'entrée et ne pas en faire usage dans l'enceinte de l'association.

Article 11 – Les animaux sont interdits à l'exception des chiens guides de personnes non ou mal voyantes ou des chiens guides en cours de dressage.

Article 12 – L'accès des locaux dédiés aux activités est strictement réservé aux adhérent-es concernés en présence des professeurs et à l'ensemble des salariés de la Maison populaire selon leurs horaires de travail spécifiques.

Article 13 – Consignes de sécurité : Les adhérent-es doivent respecter les consignes de sécurité et se conformer aux instructions des membres du personnel en cas d'évacuation ou d'exercice d'évacuation.

Article 14 – Respect des personnes, des locaux et du matériel : Les adhérent-es s'emploient au développement harmonieux de la vie collective, par l'application des règles élémentaires de savoir-vivre. Ils se doivent respect mutuel, ainsi que vis à vis des salariés de l'association tout en respectant le calme dans les espaces dédiés au travail de ces derniers et dans les espaces dédiés à la détente de tous. Il est demandé aux adhérent-es de respecter les locaux et le matériel mis à leur disposition. Tout mauvais fonctionnement doit être signalé immédiatement aux salariés sur place. Il est interdit de sortir des locaux de l'association tout matériel lui appartenant sans autorisation écrite de la direction.

Clause d'application du règlement intérieur de la Maison pop pour les cours en ligne :

Le règlement intérieur de la Maison populaire à destination de ses usagers s'applique à l'identique dans le cadre des cours en ligne organisés par la Maison populaire pendant la période de fermeture administrative, comme stipulé à l'article 14 du règlement intérieur, « Les adhérents s'emploient au développement harmonieux de la vie collective, par l'application des règles élémentaires de savoir-vivre. Ils se doivent respect mutuel, ainsi que

vis à vis des salarié·es de l'association. » Les cours menés sur zoom, padlet ou whatsapp, les tutoriels et consignes transmis par courriel ne peuvent être enregistrés et diffusés à des tiers par les adhérent·es. Leur usage est strictement réservé aux cours. Les professeur·es de la Maison populaire doivent signaler auprès de leur référent·e, tout comportement inapproprié ou personne suivant le cours non inscrite en tant qu'adhérent·e de la Maison populaire. »

Article 15 – La consommation de tabac est interdite dans les locaux. Elle est tolérée en plein air sous réserve d'utiliser les cendriers mis à disposition et de ne pas incommoder les personnes présentes.

Article 16 – L'association se réserve le droit d'ester en justice contre tout adhérent ou toute personne extérieure qui aurait gravement entaché son image.

Article 17 – Tout acte de nature à troubler le bon ordre au sein de l'association et de ses actions est interdit. Sont considérés comme tels (liste non exhaustive) : Entrer dans l'association en état d'ivresse ou sous l'emprise de stupéfiants – Introduire des alcools et/ou des stupéfiants – Introduire dans l'association des marchandises destinées à être vendues en dehors des braderies et brocantes organisées par la Maison populaire – Avoir un comportement agressif ou sexiste.

Article 18 – Exclusion de l'adhérent : Tout contrevenant à ce règlement intérieur peut être exclu de l'association sur décision du Bureau, et en cas d'urgence par la direction ou le personnel de permanence avant toute décision définitive du Bureau.

Adopté à l'Assemblée générale du 9 mars 2018,
et adapté à la situation sanitaire en août 2020

CANDIDATEZ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION LE VOTE AURA LIEU LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU VENDREDI 11 MARS 2022 À 19 H

Veillez compléter TOUTES LES RUBRIQUES EN CAPITALES et remettre cette fiche au secrétariat **au plus tard le lundi 7 mars à 20 h**, ou candidater directement via [le formulaire en ligne](#)



Liste unique / déjà membre du CA en 2021 et renouvelant sa candidature

Secteurs

- Arts plastiques
- Danse et théâtre
- Musique
- Corporel et sportif
- Langues vivantes / écriture
- Multimédia / Pop [lab]

Je soussigné(e) nom : Prénom :

Date et lieu de naissance

Profession :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Tél travail : Portable :

E-mail : @

Adhérent-e de l'association Maison populaire pour la culture et les loisirs de Montreuil,

Carte n° Pratiquant l'activité :

Pose ma candidature en qualité de membre du Conseil d'administration à l'Assemblée générale du vendredi 11 mars 2022.

La réunion du Conseil d'administration aura lieu le **mardi 29 mars 2022 à 19 h**.

Fait à Montreuil le 2022

Signature